

Gold Standard for the Global Goals
Stakeholder Consultation Report



Version 1 – July 2017

SECTION A. DESCRIPTION DU PROJET

A. 1. Titre du projet

Title: **MIVO Energie - Favoriser l'accès au GPL pour la cuisson au Togo**

Date: **17/01/2020**

Version no.: **1**

A. 2. Description du projet et statut actuel

L'activité de projet à grande échelle s'appelle "Mivo Energie - Favoriser l'accès au GPL pour la cuisine au Togo" et est éligible dans le cadre de la méthodologie Gold Standard : Technologies et pratiques pour déplacer la consommation d'énergie thermique décentralisée Version 3.1.

Grâce à la fourniture de services financiers adaptés au contexte local, d'équipements de qualité, à la sensibilisation et à l'élargissement des circuits de distribution, le projet permettra l'accès au GPL pour les ménages urbains et périurbains du Togo. Le projet visera spécifiquement les ménages en situation de précarité énergétique qui utilisent principalement le charbon de bois ou le bois comme combustible de cuisson. Les micro-entrepreneurs du secteur informel dont l'activité génératrice de revenus est étroitement liée à la cuisine et qui sont de gros consommateurs de biomasse seront également une cible secondaire de ce projet. Les services financiers proposés leur permettront d'investir dans des activités génératrices de revenus, tout en augmentant l'efficacité et la rentabilité grâce à l'utilisation de combustible de cuisson propre et économique.

Au Togo, les groupes vulnérables et les restauratrices de rue utilisent généralement du bois et du charbon de bois sur des cuiseurs inefficaces en pierre (3-pierres), en argile et en métal (appelés "malgache") pour cuisiner leurs repas et faire bouillir de l'eau pour leurs besoins de boisson et de lavage. Ce processus entraîne la libération d'émissions de gaz à effet de serre (GES) provenant de la combustion du bois de chauffage.

L'utilisation du charbon de bois et du bois de chauffage pour la cuisine pose plusieurs problèmes:

- L'offre de bois-énergie a diminué dans le pays au cours des dernières années en raison de la déforestation continue et il y a maintenant des pénuries régulières en dehors de Lomé, en particulier pendant la saison des pluies, lorsque la conversion du bois en charbon de bois est plus difficile.
- Le coût d'acquisition et de transport de grandes quantités de bois de chauffage est élevé, en partie en raison de la difficulté d'acquérir du bois de chauffage et du charbon de bois dans les zones urbaines et périurbaines et de le transporter chez soi pour la consommation.
- L'utilisation généralisée de fourneaux à bois et à charbon bon marché et inefficaces parmi ces ménages pauvres et les utilisateurs de combustibles accroît leur vulnérabilité face à la volatilité des prix, aux pénuries et donc à leur précarité.
- Pour les femmes et les filles, qui sont généralement chargées de préparer les repas pour toute la famille, cette vulnérabilité est accrue par le fait qu'elles doivent trouver des sources alternatives de nourriture en période de pénurie de combustible, elles doivent également s'assurer qu'il y a suffisamment de combustible pour préparer un minimum de 2 à 3 repas par jour. Si ce n'est pas le cas, cela peut accroître les tensions entre les membres de la famille
- La cuisine au charbon et au bois ne nécessite pas seulement un temps et un engagement considérables, qui, s'ils sont utilisés ailleurs, peuvent contribuer à l'émancipation économique des femmes

- Il expose les personnes chargées de la cuisine à des fumées nocives.

Comme elles sont les plus exposées aux émissions nocives, les femmes seront les principales bénéficiaires de ce projet et seront donc impliquées dans la mise en œuvre des activités : elles seront consultées lors des études de marché et de l'enquête de satisfaction, et seront favorisées dans le recrutement du personnel de Mivo Energie et dans l'identification des revendeurs, qui visera à inclure 60% de femmes.

Grâce à ce projet, MIVO contribuera à faciliter l'accès à environ 60 000 kits GPL (comprenant un brûleur et l'un des quatre types différents de porte-marmites ou gazinières ; et une bouteille de gaz de 12,5 kg ou 6 kg) entre 2020 et 2024 via un réseau de revendeurs micro-franchisés situés dans tout le pays. Les bénéficiaires finaux, eux et leurs familles, bénéficieront de conseils d'utilisation afin d'apprendre à en maîtriser les avantages économiques et sociaux en tant qu'alternatives aux poêles à bois et à charbon traditionnels. On espère que ce faisant, le projet conduira au remplacement complet du charbon de bois et du bois par le GPL.

Le projet devrait présenter les avantages suivants :

- Réduire la déforestation : en réduisant l'utilisation de la biomasse non durable (environ 1 000 000 de tonnes de bois sur une période de 5 ans);
- Améliorer la santé : en réduisant l'exposition au monoxyde de carbone et aux particules fines de plus de 90 % par rapport à un combustible traditionnel (conformément aux recommandations de l'OMS visant à réduire sensiblement le risque de maladie due à la pollution atmosphérique);
- Économiser l'argent des ménages : la cuisson au gaz est plus économique que le charbon de bois sur une longue période.
- Éviter les émissions de GES : des estimations ex ante montrent que le projet peut réduire entre 500 000 tCO₂e et 650 000 tCO₂e sur 5 ans;
- Réduire les risques : en aidant à lutter contre les mauvaises pratiques et les risques dans le secteur du gaz dus à la recharge informelle et à la mauvaise qualité des équipements, les risques ;
- Dynamiser les chaînes locales de distribution d'équipements GPL, favorisant ainsi la création d'emplois et le renforcement des activités génératrices de revenus, notamment pour les femmes ; et
- Développer le segment de marché : en s'étendant à 5 régions du pays, il encouragera le développement de nouveaux acteurs sur ce marché encore émergent au Togo.

Le projet est financé par la commercialisation des crédits carbone anticipés provenant des réductions d'émissions de GES auprès des preneurs de compensation carbone, et seuls les utilisateurs finaux acceptant de transférer leurs droits sur les réductions d'émissions à MIVO Energie seront inclus dans la base de données du projet.

La date de démarrage du projet est le 16 décembre 2019, jour de la consultation nationale des parties prenantes à Lomé. Étant donné la portée nationale du projet et le fait qu'il se veut inclusif, une autre consultation des acteurs locaux a été organisée à Kara le 23/01/2020.

B. 1. Conception de la/des réunion(s) physique(s)

i. Agenda

L'agenda des deux consultations est présenté dans le tableau ci-dessous

Programme de la Consultation			
Heure	Thèmes	Plénière/groupes de travail	Intervenants
1. Présentation de l'Atelier et ouverture de la réunion			
9h-9h15	<ul style="list-style-type: none"> ○ Présentation des intervenants et du déroulement de l'atelier ○ Questions-réponses 	Plénière	HCI ¹
2. Présentation du projet "Favoriser l'accès au GPL pour la cuisson au Togo"			
9h15-9h45	<ul style="list-style-type: none"> ○ Présentation du projet et des objectifs ○ Avantages du projet ○ Explication du processus de certification et de vente des crédits carbone ○ Principes de sauvegarde ○ Questions et réponses 	Plénière	HCI/ME
9h45-10h15	Pause-café		
3. Présentation des objectifs de la Consultation des Parties Prenantes			
10h15-10h30	<ul style="list-style-type: none"> ○ Déterminer les perceptions et opinions des personnes présentes ○ Suggestions et idées ○ Questions-réponses 	Plénière	HCI
4. Session consacrée au travail en groupe, partie 1			
10h30-12h00	<ul style="list-style-type: none"> ○ Exercices de groupe (principes de sauvegarde et évaluation des bénéfices et impacts du projet) 	Groupes de travail	HCI/ME
12h00-13h00	Pause-café		
13h00-13h30	Point administratif²		
5. Session consacrée au travail en groupe, partie 2			
13h30-15h00	<ul style="list-style-type: none"> ○ Exercices (exercice à l'aveugle sur les GSD, obstacles, mécanisme de suivi des projets, y compris les ODD de suivi, mécanisme continu de report des plaintes) 	Groupes de travail	HCI/ME
15h00-15h30	Pause-café		
6. Revue des résultats des exercices de la session précédente			
15h30-16h30	<ul style="list-style-type: none"> ○ Résumé des résultats et réponses aux questions ○ Exercice : évaluation des réponses et proposition de suggestions ○ Conclusion 	Plénière et groupes de travail	HCI/ME
7. Clôture de la réunion			
16h30-17h30	<ul style="list-style-type: none"> ○ Formulaire d'évaluation de l'atelier à remplir ○ Stakeholder feedback round / Consultation de Kara ○ Procès-verbal de l'atelier ○ Clôture 	Plénière	HCI

ii. Informations clés sur le projet

¹ HCI: Hamerkop Climate Impact

ME : Mivo Energie

² Pour les personnes concernées, cf. Note Logistique

Le résumé de projet suivant a été partagé avec les parties prenantes invitées aux réunions de Kara et de Lomé :

Grâce à la fourniture de services financiers adaptés au contexte local, d'équipements de qualité, à la sensibilisation et à l'élargissement des circuits de commercialisation, le projet permettra l'accès au GPL pour les ménages urbains ou périurbains du Togo. Le projet visera spécifiquement les ménages pauvres en combustible qui utilisent principalement le charbon de bois comme combustible de cuisson. Les micro-entrepreneurs du secteur informel dont l'activité génératrice de revenus est étroitement liée à la cuisine et qui sont de gros consommateurs de biomasse seront une cible secondaire de ce projet. Les services financiers proposés leur permettront d'investir dans des activités génératrices de revenus, tout en augmentant l'efficacité et la rentabilité grâce à l'utilisation de combustible de cuisson propre et économique.

Technologie

Des équipements de cuisson au GPL seront distribués. Les deux principaux types d'équipement seront : un brûleur avec un porte-pot et une bouteille de gaz de 6 kg ; et une gazinière avec une bouteille de gaz de 12,5 kg. Les deux kits seront destinés aux utilisateurs domestiques. Ces technologies visent à déplacer l'utilisation de la biomasse ligneuse et à avoir un impact sur le taux de déforestation qui affecte le Togo. Les bouteilles de gaz sont obtenues auprès de deux fournisseurs : Sodigaz et Total.

Domaines cibles et durée du projet

Les zones cibles du projet seront les zones urbaines et périurbaines du Togo où vivent des ménages pauvres en carburant. La mise en œuvre du projet commencera à la fin de 2019 et durera jusqu'à la fin de la ou des périodes de crédit et éventuellement plus longtemps.

Résultats et bénéfices attendus du projet

L'utilisation du gaz permettra de réduire la consommation de bois et de charbon de bois et d'éviter les émissions de GES.

Les émissions de CO₂, CH₄ et N₂O évitées grâce à l'utilisation du GPL seront monétisées en crédits carbone grâce à la certification Gold Standard. Ces crédits seront ensuite vendus sur le marché du carbone aux entreprises désireuses de compenser leurs émissions. Le revenu de la vente de ces crédits sera utilisé pour financer les activités mises en œuvre par MIVO Energie dans le cadre du projet. Entrepreneurs du Monde (l'ONG qui gère le programme MIVO Energie), en collaboration avec Hamerkop Climate Impacts Ltd, a l'intention de demander la certification carbone et le processus de consultation des parties prenantes en fait partie.

En outre, la distribution sur le marché togolais d'équipements de cuisson répondant aux normes de qualité internationales (notamment les normes CE), combinée à une campagne visant à sensibiliser aux questions de sécurité et à former les utilisateurs finaux aux bonnes pratiques, contribuera à améliorer l'image des technologies GPL dans ce pays. Cela facilitera également l'adoption par les ménages au-delà du projet. En outre, MIVO Energie soutiendra également les connaissances et le savoir-faire locaux dans la mise en place d'une procédure de qualité à suivre pour la fabrication des supports de cuisinière et autres accessoires.

Un cuiseur au GPL réduit l'exposition au monoxyde de carbone et aux particules fines de plus de 90 % par rapport à un combustible traditionnel, ce qui est conforme aux recommandations de l'OMS visant à réduire sensiblement le risque de maladies dues à la pollution atmosphérique. Comme elles sont les plus exposées aux émissions nocives, les femmes seront les principales bénéficiaires de ce projet et seront donc impliquées dans la mise en œuvre des activités : elles seront consultées lors des études de marché et de l'enquête de satisfaction, et seront favorisées dans le recrutement du personnel de Mivo Energie et dans le personnel employé dans le réseau de distribution, qui comprendra 60% de femmes.

Le projet permettra de dynamiser les chaînes locales de distribution d'équipements GPL, favorisant ainsi la création d'emplois et le renforcement des activités génératrices de revenus, notamment pour les femmes. Le projet contribuera également à l'expansion de l'activité dans 5 régions du pays, ce qui favorisera le développement de nouveaux acteurs sur ce marché encore émergent au Togo.

Objectifs de la consultation des parties prenantes

Dans le cadre de l'enregistrement du projet auprès du Gold Standard, une consultation des parties prenantes est obligatoire. Cette consultation a pour but de discuter et de débattre avec les différentes parties prenantes du projet, des impacts environnementaux, sociaux et économiques potentiels que le projet peut avoir.

iii. Tableau de suivi des invitations

Nom	Sexe	Catégorie	Titre/Fonction	Type de l'organisation de tutelle	Nom de l'Organisation de tutelle	Information de contact	Comment est-ce que l'invitation a été envoyée ?	Rappel envoyé le	Réponse reçue?
ABA BANANAME Medede	F	A	Manager de Clients	Microfinance	MECI	90705799/99789199	Invitation par lettre ³		OUI
ABOTCHI Jean-Claude	H	Other	Responsable du programme équipement GPL	Fournisseur de GPL	Total	jean-claude.abotchi@totaltogo.com	EMAIL	15/11/2019 (Rappel envoyé le 11/12/2019 en français)	OUI
ADJIMADO Dédé	F	A	Bénéficiaire	Bénéficiaire		96 72 05 91	Invitation par lettre	N/A ⁴	
ADJONOU Kasségné	H	C	Président de la délégation spéciale d'Atakpamé		Mairie d'Atakpamé	kadjonou@yahoo.fr T: 90054080	EMAIL	15/11/2019 (Rappel envoyé le 11/12/2019 en français)	
ADOLEHOUME Barbara	F	Other	Coordinateur de projet	Organisation de la consultation	MIVO Energie	barbara.adolehoume@entrepreneursdumonde.org	N/A	N/A	OUI
AFELU Dominique	H	Other	Coordinateur UGP-PALCC	Institutionnel	EU-UGP	domi2nic@gmail.com	EMAIL	15/11/2019 (Rappel envoyé le 11/12/2019 en français)	OUI
AGBEKA Aku Afefa	F	E	Coordinateur de Projet	Association de Femmes	RADI	90325882	Invitation par lettre	N/A	OUI
AGNAN Gustave	H	E	Coordinateur de Projet	Association de Jeunes	Action jeunes Togo (Youth Action Togo)	90234554	Invitation par lettre	KARA	
AHADJI Afi	F	A	Revendeur de kits microfranchisé	Partenaire	MIVO Energie	97412970	Invitation par lettre	N/A	
AKAGLA Esther	F	A	Bénéficiaire	Bénéficiaire		90730423	Invitation par lettre	N/A	
AKAKPO Brigitte	F	E	Coordinatrice Women Environment Program TOGO	Programme Femmes Environnement TOGO	WEP TOGO	99311044/ weptogo@gmail.com	EMAIL	15/11/2019 (Rappel envoyé le 11/12/2019 en français)	OUI
Akofa	F	E	Coordinateur du réseau de vente de MIVO Energie		MIVO Energie		Invitation par lettre	N/A	

³ Pour toutes les personnes contactées oralement, une lettre d'invitation formelle personnalisée leur a été remise en personne par un membre du personnel de Mivo Energie.

⁴ Pour les cas marqués N/A, le suivi a été fait par telephone ou en personne

AKOTIA Grace	F	A	Revendeur de kits microfranchisé	Partenaire	MIVO Energie	90852630	Invitation par lettre	N/A	
AKPO Komlan	H	A	Employé	Fournisseur de porte-cuiseurs		90962538	Invitation par lettre	N/A	
ALASSANI	H	C	Employé		Mairie de Sokodé	alassanimairie40@gmail.com i mairie_sokode@yahoo.fr	Invitation par lettre	N/A	
ALOU Dandaka Batoma	H	E	Distributeur de GPL	Distribution de GPL	AED	91113658	Invitation par lettre	N/A	
ALOUKA Sena	H	E	Directeur	Association de Jeunes	Jeunes Volontaires pour l'Environnement	yvetogo@gmail.com	EMAIL	15/11/2019 (Rappel envoyé le 11/12/2019 en français)	OUI
AMEVO Irene	F	A	Bénéficiaire	Bénéficiaire		70115181	Invitation par lettre	N/A	
AMOZOU Djemila	F	A	Bénéficiaire	Bénéficiaire	Shopkeeper	96748403	Invitation par lettre	N/A	
APEDJAGBO Koffi	H	Autre	Assistant Technique ProEnergie		GIZ	koffi.apedjagbo@giz.de	Invitation par lettre	N/A	
ARIFATOU Fataou	F	A	Revendeur de kits microfranchisé	Partenaire		90995498	Invitation par lettre	N/A	
ASSIH Hodabalo	H	D	En charge des études sur l'énergie		Departement Energie, Ministere de l'Environnement	naxy90@yahoo.fr 90181398	EMAIL	15/11/2019 (Rappel envoyé le 11/12/2019 en français)	
ASSIH Esso Nana	H	E	Coordinateur National AVSF (interim)		AVSF (Agronomes et Vétérinaires Sans Frontières)	e.assih@avsf.org / 90022840	Invitation par lettre	20/12/2019 (Rappel envoyé le 20/01/2019 en français)	
AWOUSSI Boyindjo	F	E	Directeur		Human Dimensions - Sokodé	90136572	Invitation par lettre	N/A	
AYI Kokoé Aude Delphine	F	A	Bénéficiaire	Bénéficiaire		92353082	Invitation par lettre	N/A	
AZIAVE Dovenan	F	A	Bénéficiaire	Bénéficiaire		96 72 50 46	Invitation par lettre	N/A	
BABALA Bénédicte	F	A	Bénéficiaire	Bénéficiaire	Revendeur de kit	91279498	Invitation par lettre	N/A	
BANDJE Kokou	H	A	Directeur	Produit des cuiseurs améliorés	ACM	90066626	Email	15/11/2019 (Rappel envoyé le 11/12/2019 en français)	
BENAFAI Winy	H	D	Auditeur/Coordinateur	Auditeur/Coordinateur PALCC (Programme de Lutte Contre Le Changement Climatique) Ministere de l'Environnement du Togo Dapaong	PALCC/ Ministere de l'Environnement	90179180	Invitation par lettre	N/A	
BIKPEDI Emmanuel	H	D	Auditeur/Coordinateur	Auditeur/Coordinateur PALCC Dapaong	PALCC/ Ministere de l'Environnement	90565080	Invitation par lettre	N/A	

BITIBAYA Koffi	H	D	Auditeur/Coordinateur	Auditeur/Coordinateur PALCC Maritime	PALCC/Ministere de l'Environnement	90289555/99594466	Invitation par lettre	15/11/2019 (Rappel envoyé le 11/12/2019 en français)	
BONSU Kafoui Yawa	F	A	Revendeur microfranchisé	Partenaire		90083766	Invitation par lettre	N/A	
CAPONE Antonio	M	Autre	Chef Département Infrastructure et Environnement (EU Togo)		U.E	antonio.capone@eeas.europa.eu	EMAIL	15/11/2019 (Rappel envoyé le 11/12/2019 en français)	
DEDJILA Faouzia	F	E	Directeur		ADCF (Association Pour la Défense et le Conseil des Femmes) - Sokodé	90744239	Invitation par lettre	N/A	
DJEWA Gentille	F	E	Chef de bureau	Partenaire MIVO	ASSILASSIME	gentille.djewa@entrepreneur.sdumonde.org	EMAIL	15/11/2019 (Rappel envoyé le 11/12/2019 en français)	
DJIDJIGNON Salomon	F	A		Groupe de Femmes pour l'Epargne et le Microcredit	GVEC DEKAWOWO	93766018	Invitation par lettre	N/A	
DONNARIEIX Marielle	F	E	Responsable du Développement et des Partenariats	Partenaire MIVO	MIAWODO	marielle.donnaireix@entrepreneursdumonde.org	EMAIL	15/11/2019 (Rappel envoyé le 11/12/2019 en français)	OUI
EGBENOU Georges	H	E	Directeur	Développement et Communauté	ODIAE (Organisation pour le Développement et l'Incitation à l'Auto Emploi)	georges.egbenou@gmail.com	EMAIL	15/11/2019 (Rappel envoyé le 11/12/2019 en français)	OUI
ENOUMODJI Kodjo	H	C	Chef de la division Propreté	Administration Locale	Mairie de Lomé	enounabo777@yahoo.fr 90876217	EMAIL	15/11/2019 (Rappel envoyé le 11/12/2019 en français)	OUI
FINSTERWALD Thomas	H	G			Myclimate	thomas.finsterwald@myclimate.org	EMAIL	15/11/2019 (Rappel envoyé le 11/12/2019 en français)	
Gadze Kossivi Ehonam	H	A	Employé		Fournisseur de porte-cuiseur	90319134	Invitation par lettre	N/A	
GBADOUE Adakou	F	A	Bénéficiaire	Bénéficiaire	Restaurateur de rue	98 33 38 37	Invitation par lettre	N/A	
GOZO Komlan C.	H	A	Directeur	Groupe de Bénéficiaires	INADES Formation	91442994/elinamgozo@gmail.com	EMAIL	N/A	
GUNN TECKO AKPENE AIMEE	F	C		Administration locale	Mairie Dapaong	90481873/90098663	Invitation par lettre	N/A	
KAMANG Piabalo	H	E	Coordinateur régional		AGAIB Centrale (Distribution de cuiseurs améliorés - PALCC)	piabalo@yahoo.fr	Invitation par lettre	20/12/2019 (Rappel envoyé le 20/01/2019 en français)	
KAWANA Abide	F	A	Revendeur microfranchisé	Partenaire		90939728	Invitation par lettre	N/A	

Kkouvi Gbétey AKPAMOU	H	D	Directeur des Etudes et de la Planification		Ministère de l'Environnement	kakpamou@yahoo.fr/90931762	EMAIL	15/11/2019 (Rappel envoyé le 11/12/2019 en français)	
KPETO Simplicie	H	Autre	Directeur commercial	Fournisseur GPL	Sodigaz	simplicie@sodigaztogo.com	EMAIL	15/11/2019 (Rappel envoyé le 11/12/2019 en français)	
LAMBONI Yendar	H	E	Représentant AJA		AJA (association justice accessible)	91296657/ajata@yahoo.fr	Invitation de lettre	20/12/2019 (Rappel envoyé le 20/01/2019 en français)	
LAYIOWOLA	F	A	Bénéficiaire	Bénéficiaire		90725645	Invitation par lettre	N/A	
LEBACHELIER Elodie	F	Organisation de la consultation	Responsable du Programme Energie	Organisation	MIVO Energie	elodie.lebachelier@entrepreneursdumonde.org	N/A	N/A	YES
LEGBASSITO NOUTONKOU	F	A	Revendeur microfranchisé	Partenaire		90613175	Invitation par lettre	N/A	
LEMOU Hodalou	F	A	Revendeur microfranchisé	Partenaire		91996772	Invitation par lettre	N/A	
Lieutenant ATTIGAN	H	D	Auditeur PALCC	Auditeur PALCC - Atakpamé	PALCC/ Ministère de l'Environnement	92415220	Invitation par lettre	N/A	
Lieutenant TONOU	H	D	Auditeur PALCC	Auditeur PALCC - Sokodé	PALCC/ Ministère de l'Environnement	90148171	Invitation par lettre	N/A	
Marie	F	E	Animatrice MIVO		MIVO Energie		N/A	N/A	
MATAR Mareva	F	Autre	Director Bureau Togo		AFD –Agence Française de Développement	matarm@afd.fr	EMAIL	15/11/2019 (Rappel envoyé le 11/12/2019 en français)	
MENSAH Angélique	F	E	Coordinateur		Femmes Battantes Mont Klovo	90127471	Invitation par lettre	N/A	
MONTCHO Tchotcho	F	A	Directeur	Association de Coiffure	SYNACOIFTO 4	90081087	Invitation par lettre	N/A	
Mourtala Aboubakar	H	D	Auditeur PALCC	Auditeur PALCC- KARA	PALCC/ / Ministère de l'Environnement	90494666	Invitation par lettre	N/A	
Noviti	F	E	Animatrice MIVO	MIVO Energie	MIVO Energie			N/A	
OURA-BAGANA Ziyara	F	A	Bénéficiaire	Bénéficiaire		91786078	Invitation par lettre	N/A	
PELOSI Antonio	M	Autre	Assistant Technique PALCC	PALCC	EU	apelosi@libero.it	EMAIL	15/11/2019 (Rappel envoyé le 11/12/2019 en français)	
POISSON Lisa	F	Autre	Conseiller Technique Junior - ProEnergie	ProEnergie	GIZ	lisa.poisson-quinton@giz.de	EMAIL	15/11/2019 (Rappel envoyé le 11/12/2019 en français)	
PORRET Ludivine	F	E	Coordinateur Communication et Partenariats		France Volontaires	ludivine.porret@france-volontaires.org	EMAIL	15/11/2019 (Rappel envoyé le 11/12/2019 en français)	

Pr. NAPO Kossi	H	E	Professeur, Université de Lome		Laboratoire de Recherche sur l'Energie Solaire	silnapo@yahoo.fr	EMAIL	15/11/2019 (Rappel envoyé le 11/12/2019 en français)	YES
RAAVE Jain	F	G			Lean Management Systems Promotion Society	impsindore@gmail.com	EMAIL	15/11/2019 (Rappel envoyé le 11/12/2019 en français)	
SCHLEENBAECKER Andreas	H	Autre	Coordinateur de projets ProEnergie		GIZ	andreas.schleebaeker@giz.de	EMAIL	15/11/2019 (Rappel envoyé le 11/12/2019 en français)	
SOGADJI Emmanuel	H	A	Representant LCT/GREAT		Ligue des consommateurs (LCT, Consumers League)	sogadije@gmail.com / 90943043	EMAIL	15/11/2019 (Rappel envoyé le 11/12/2019 en français)	YES
SOGAN Fleur Kodjovi	F	A	Coordinateur de projets	Microfinance	FUCEC	louisviane@yahoo.fr	EMAIL	15/11/2019 (Rappel envoyé le 11/12/2019 en français)	
SOGOYOU Aninam Bekeyi	F	E	Coordinateur Programme pour « Famille d'origine »		SOS Village d'Enfants	9031696 / aninam.sogoyou@sos-togo.org	EMAIL	15/11/2019 (Rappel envoyé le 11/12/2019 en français)	
SOULEMANA Alassani	H	C	Secrétaire Général		Mairie de Kara	90953344/98212626	Invitation par lettre	N/A	
TCHAFARAM Djoumai	F	A	Bénéficiaire	Bénéficiaire		91792348	Invitation par lettre	N/A	
TCHAMDJA Essoyomewe	F	A	Bénéficiaire	Bénéficiaire		90026430	Invitation par lettre	N/A	
TCHAMDJA Amida	F	A	Directeur de Promofinance		Promofinance	90461543	Invitation par lettre	N/A	
TCHAPO Emmanuel	H	Organisation	Coordinateur MIVO		MIVO Energie		Invitation par lettre	N/A	YES
Tchedre	H	D	Auditeur PALCC	Auditeur PALCC - Sokodé	PALCC/ Ministère de l'Environnement	90158626	Invitation par lettre	N/A	
TCHETCHE Aweta	F	A	Bénéficiaire	Bénéficiaire	Fabricant de pain	91613545	Invitation par lettre	N/A	
TENGOU Justine	F	E	Chef de Bureau		ASSILASSIME	justine.tengou@entrepreneur.sдумonde.org	EMAIL	15/11/2019 (Rappel envoyé le 11/12/2019 en français)	
TIEM François Bolidja	H	D	Directeur AT2ER		AT2ER – Ministère de l'Environnement Energie Renouvelable Infrastructure et Développement au Togo	tiem_bolidja@yahoo.fr	EMAIL	15/11/2019 (Rappel envoyé le 11/12/2019 en français)	
AMEYI Viviane	F	E	Animatrice MIVO		MIVO Energie	90144630	N/A	N/A	
WANKOYE Haoua	F	Autre	Coordinateur de Projet		AFD – Agence Francaise de Développement	wankoyeh@afd.fr	EMAIL	15/11/2019 (Rappel envoyé le 11/12/2019 en français)	YES

								9 en français)	
YADAV Siddharth		G			Global Offset Research	syadav@globloffsetresearch.com	EMAIL	15/11/2019 (Rappel envoyé le 11/12/2019 en français)	
YAOU Mery	F	D	Directeur Environnement, Ministère de l'Environnement		Ministère de l'Environnement	ymary69@yahoo.fr denv_togo@yahoo.fr	EMAIL	15/11/2019 (Rappel envoyé le 11/12/2019 en français)	
YAWO Abba	F	A	Bénéficiaire	Bénéficiaire		70111257	Invitation par lettre	N/A	
Brice Perombelon	H	Organisation de la consultation		Organisation	Hamerkop Climate Impacts	b.perombelon@hamerkop.co	N/A	N/A	YES
Rémi	H	Autre		Comptable MIVO	MIVO Energie		N/A	N/A	YES
Jacques	H	Autre		Comptable MIVO	MIVO Energie		N/A	N/A	YES
Marie	F	A	Association de coiffure et de couture		COMECOL		Invitation par lettre	N/A	
	F	A			GVEC Kara		Invitation par lettre	N/A	
	F	E		Groupe d'épargne et crédit (partenaire)	GEC HEZOUWE		Invitation par lettre	N/A	
		E			PADES			N/A	
Michel	H	C			Mairie de Kpalimé	98 39 69 72	Invitation par lettre	N/A	
Gaétan	H	E	Directeur	Développement communautaire	RAFIA - Dapaong	gaetanbd22@gmail.com 90 32 99 83	Invitation par lettre	N/A	
		G			Developmental Association for Renewable Energies	yahaya@gmx.de	EMAIL	15/11/2019 (Rappel envoyé le 11/12/2019 en français)	
		F			GOLD STANDARD	help@goldstandard.org	EMAIL	15/11/2019 (Rappel envoyé le 11/12/2019 en français)	

Discutez de la manière dont vos méthodes d'invitation visent à inclure un large éventail de parties prenantes (par exemple, le sexe, l'âge, l'origine ethnique).

Les méthodes d'invitation visaient à atteindre un large éventail de parties prenantes en utilisant une série de méthodes différentes. Les parties prenantes internationales ont été ciblées par le biais de courriers électroniques rédigés en anglais et en français. Les organisations locales (administrations locales, ONG et organisations de microfinance) ont reçu des lettres officielles, des courriers électroniques et des appels téléphoniques. Les acteurs locaux individuels, en particulier les femmes (qui représentent les populations bénéficiaires), ont reçu des invitations orales et ont été contactés par l'intermédiaire de réseaux et d'organisations partenaires (réseaux de distribution de matériel GPL, individus et organisations avec lesquels le porteur de projet -PP- a déjà travaillé). Les parties prenantes individuelles ont été invitées par le bouche à oreille pour s'assurer qu'elles comprenaient l'importance de l'événement et la nécessité d'une large représentation. Ainsi, pour garantir que la réunion se déroule dans le respect de l'égalité des sexes,

environ 48 % des invités aux deux consultations étaient des femmes. Au total, 120 personnes ont été invitées aux deux consultations.

Afin d'assurer la participation d'un large éventail de parties prenantes, MIVO Energie a invité des parties prenantes de villes situées à proximité ou en dehors de la capitale, Lomé (Atakpamé et Kpalimé). Ces parties prenantes n'auraient pas nécessairement répondu à des invitations écrites. MIVO Energie a également organisé un événement régional de consultation des parties prenantes destiné aux parties prenantes vivant dans les villes du nord (Kara, Sokodé, Dapaong). Enfin, pour s'assurer de la présence des femmes lors de la consultation, plusieurs représentants de groupes de femmes ont été invités.

iv. Texte des invitations individuelles

Le texte ci-dessous a été envoyé en anglais ou en français selon le cas. La version anglaise est fournie ici.

Invitation to the Stakeholder Consultation -MIVO Energie/Entrepreneurs du Monde

Dear Sir, Madam,

Entrepreneurs du Monde and its partner MIVO Energie invite you to its stakeholder consultation organised as part of the registration process of the project "MIVO Energie - Favouring access to LPG for cooking in Togo" with the Gold Standard Foundation. This registration process will allow the greenhouse gas emissions reductions generated by the project to be valued through the allocation of carbon credits on the voluntary market. The income from the sale of these carbon credits will be used to finance the activities implemented by Mivo in Togo as part of this project

The consultation workshop will take place at Hotel SANCTA MARIA, in Lomé, on 16 December from 9am. The workshop will last one day and will end at 5:30 pm.⁵

The following topics will be discussed:

- Presentation of Mivo and EdM and the objectives sought through the project
- Overview of project activities
- Presentation of the climate contributions made by the project in Togo (Sustainable development goals)
- Explanation of the certification and sale process for carbon credits
- Presentation and evaluation of the safeguarding principles
- Objectives of the stakeholder consultation
- Identification of barriers to project deployment
- Evaluation of impacts and benefits
- Monitoring mechanism
- Identification of gender-related barriers related to the project
- Grievance Mechanism
- The stakeholder feedback round
- Follow-up action plan
- Accessing the workshop minutes
- Feedback forms

You will find attached to this email the following documents concerning this workshop and the project itself:

1. A letter of invitation,

⁵ Pour Kara, la phrase suivante a remplacé celle-ci : "L'atelier de consultation aura lieu au Palais des Congrès, à Kara, le 23 janvier à partir de 9 heures. L'atelier durera une journée et se terminera à 17h30".

2. A non-technical summary of the project, and
3. A logistics note (travel expenses, per diem, etc.) detailing information on how to access and participate in the workshop

Please acknowledge receipt of this email as soon as possible and confirm your participation by email before December 13, 12:00 at the latest⁶.

While waiting for your answer, do not hesitate to contact me for any additional requests,
Sincerely,

With kind regards,

v. Texte des invitations publiques⁷

Les contacts de MIVO Energie ont été invités à mettre les mêmes informations à la disposition de leurs réseaux, et les membres de l'équipe MIVO ont transmis ces informations dans leurs communautés respectives pour s'assurer que les groupes locaux avaient été informés de l'événement.

B. 2. Description des autres méthodes de consultation utilisées

>> Si des personnes et/ou des entités (par exemple des ONG) ne peuvent pas assister à la réunion physique, veuillez discuter des autres méthodes qui ont été utilisées pour solliciter leurs commentaires (par exemple des questionnaires, des appels téléphoniques, des entretiens).

Après chaque consultation, les parties prenantes non participantes ont reçu un rappel par courrier électronique leur mentionnant qu'elles pouvaient fournir leurs commentaires écrits par courrier électronique et qu'elles seraient également informées du cycle de commentaires des parties prenantes au cours duquel elles pourront également fournir leurs commentaires écrits (voir annexe 4).

SECTION C. PROCESSUS DE CONSULTATION

C. 1. Participants aux réunions physiques

⁶ Pour la consultation de Kara, les invitations ont été envoyées le 20/12/2019. La phrase suivante a été ajoutée ici : "Veuillez accuser réception de ce courriel dès que possible et confirmer votre participation par courriel avant le 20 janvier, 12h00 au plus tard."

⁷ Voir texte des lettres nominatives en annexe

i. Liste des participants

Liste originale des participants jointe en annexe 1.

Au total, 89 participants ont pris part aux deux consultations. 57,3 % étaient des femmes (51) et 42,7 % (38), des hommes. Il y avait 39 participants de la catégorie A, 3 de la catégorie C, 10 de la catégorie D et 24 de la catégorie E.

(a) Consultation des parties prenantes, Lomé

Date et heure: 16/12/2019

Emplacement: Hotel Sancta Maria, Lome, Togo

Liste des participants:

Au total, 43 personnes y ont assisté, dont 32 femmes et 9 hommes. Il y avait 21 participants de la catégorie A, 2 de la catégorie C, 2 de la catégorie D et 9 de la catégorie E. La liste originale des participants figure à l'annexe 1.

Catégorie	Organisation et rôle (si applicable)	Nom des invités	Sexe	Informations de contact (au Togo)
A	Bénéficiaire Kpalime	AMEVO Irène	F	70115181
A	Bénéficiaire -Kpalime	NAYO Adjo	F	91958988
E	SOS Village d'Enfants – Enseignant	DJIRAM Adidja	F	92425354
A	Bénéficiaire - Atakpame	Ouro Bangana Ziyara	F	91786078
Entité organisatrice	MIVO Energie – Coordinateur de Project Energie	ADOLEHOUME Barbara-Chargée	F	99993211 / barbara.adolehoume@entrepreneursdumonde.org
Entité organisatrice	MIVO Energie – Coordinateur Pays	LE BACHELIER Elodie	F	90687991 / elodie.lebachelier@entrepreneursdumonde.org
A	Bénéficiaire - Enseignant	AKOTIAAM Grâce	F	90852630
A	Bénéficiaire - Couture	YOYO-SOSSOU Ahomefa	F	90194262
A	Bénéficiaire – Lomé	YAWO Abla	F	70111257
A	Bénéficiaire - Lomé	AZIAVE Abola Yendagore	F	96725046
E	MIAWODO – Coordinateur Projet	DONNARIEIX Marielle	F	99992548 / marielle.donnarieix@entrepreneursdumonde.org
E	France Volontaire – Coordinateur Projet	PORRET Ludivine	F	93621547 / ludivine.porret@france-volontaires.org
A	Revendeur de kits GPL	ADIMADO Dede	F	91310372
A	MECI-MIVO coordinateur de projet MECI	ABA Rosine	F	90705799
A	MECI – coordinateur de projet	KPOGO Akouvi	F	93536755
A	Revendeur de kits GPL	SEGNEGNON Vici	F	93397470
D	Directeur Bureau Environnement, Ministère de l'Environnement, Togo	MERY Yaou	F	90148744 / ymery69@yahoo.fr
E	RADI – Coordinateur HR	AGBEKA Aku	F	90325882
A	Bénéficiaire - Lomé	TCHAFARAM Djoumai	F	91792348
E	Directeur, Association des Femmes Battantes	MESSAN	F	90727472
A	Bénéficiaire	AHADJI Afi	F	90916320
E	Directeur WEP Togo	AGBEOUANOU Dima	F	90120717 / weptogo@gmail.com
A	Bénéficiaire – Coiffeuse a Lomé	AYI	F	92353082

A	Bénéficiaire – Coiffeuse a Lomé	AKPOTSUI Anita	F	98070712
E	Assilassime – Coordinateur revendeur kits GPL	TENGOU Justine	F	96801540
Organisation de Presse	Togo Presse - Journaliste	PANASSA Clémentine	F	90365673
A	revendeur kits GPL Lomé	LAYIWOLA	F	90725645
Autre	AFD – Coordinateur de Projets	WANKOYE Haoua	F	93709265/ wankoyeh@afd.fr
D	PALCC Atakpamé (Programme d'appui à la lutte contre le changement climatique au Togo), Ministère de l'environnement du Togo	BOUAME Kossivi	M	90146803
A	Représentant FUCEC (Microfinance) Togo	AGBE YAWO	M	90158618
E	Professeur associé - Université de Lomé Energie solaire	LARE Yendoubé	M	90227989
A	ACM (fabrique des porte-cuseurs)	BANDJE Kokou	M	90066626
Autre	GIZ –Manager Programme ProEnergie	SCHLEENBAECKER Andreas	M	93498767 / andreas.schleenbaeker@giz.de
Autre	Union Européenne	CAPONE Antonio	M	93947723 / antonio.capone@eeas.europa.eu
Autre	TOTAL – Manager GPL	ABOTCHI Jean-Claude	M	90046951 jean-claude.abotchi@totaltogo.com
A	Bénéficiaire	AZIAVE Abra	F	96725046
Other	GIZ –Manager assistant, Programme ProEnergie	LAGASSOU Kokou	M	70259593 / kaku.lagassom@giz.de
C	Kpalimé Local Administration - Directeur, Services techniques	ALOWONOU Koffi Ahlin	M	90829565
A	Bénéficiaire Lomé- Coiffeuse Synacoïfto 4	MONTCHO Tchocho	F	90081087
C	Administration locale d'Atakpamé - Coordinateur du projet	KOUMAYE Kondo	M	91323255
E	ASSILASSIME – Manager équipe revendeurs kits GPL	TENGOU Justine	F	96801540 / justine.tengou@entrepreneursdumonde.org
Organising Entity	Hamerkop Climate Impacts –Consultant Finance Climat	PEROMBELON Brice	M	b.perombelon@hamerkop.co

(b) Consultation des parties prenantes, Kara

Date et heure: 23/01/2020

Emplacement: Palais des Congrès, Kara

Lists des Participants:

Au total, 46 personnes y ont assisté, dont 19 femmes et 26 hommes. Il y avait 18 participants de la catégorie A, 1 de la catégorie C, 8 de la catégorie D et 15 de la catégorie E. La liste originale des participants figure à l'annexe 1.


Catégorie	Organisation et rôle (si relevant)	Nom des invités	Sexe	Informations de contact
A	Bénéficiaire	LARE Solimobe	F	90164671


A	Bénéficiaire	GOUMPOUGUINI Tontoundja	F	91600572
A	Bénéficiaire	LENE Yendounban	F	97238803
A	Bénéficiaire	TIALE Kantotibe	F	92426391
Entité Organisatrice	MIVO Energie – Coordinateur de Project Energie	ADOLEHOUME Barbara	F	99993211 / barbara.adolehoume@entrepreneu rsdumonde.org
Entité Organisatrice	MIVO Energie – Coordinateur Pays	LEBACHELIER Elodie	F	90687991 / elodie.lebachelier@entrepreneursd umonde.org
A	GVEC	PADABEMA Abizou	M	91966832
A	Bénéficiaire	BABALE Bende	F	91279498
C	Mairie	YAMBAME Damitote	M	91915130
E	Directeur NGO AOCF	DEDJILA Faouza	F	90744239
A	Fournisseur de porte- cuseurs	AKPO Kondau Egram	M	90962538
Autre	SODIGAZ	AZIAGBA Fulbert	M	98032929
D	DREDDPN-C	TONOU Mazabalo	M	90148171
E	RESODERC	KPOGO Abra Abiba	F	90028594
A	Fournisseur de porte- cuseurs	GADZE Kossivi Ehonan	M	91319134
A	LCT	BODE Tchaou	M	90291329
D	DREDDPN-K	MOURTALA Aboubakar	M	90494666
E	AGAIB-C	TCHATAGBA Moussa	M	90723633
E	RAFIA	BIEGNIÈBE L Djoilah Djoumai	M	90329983
E	Dimension humaine, travailleur de l'aide sociale	TANGBANDJA Noufo	F	93279326
E	URBIS Togo	OURONILE Adam Daouda	M	90248083
A	URBIS Togo	KISSAO Ghafi	F	93681834
A	URBIS Togo	OURO-AKPA Aliyatou	F	93681834
A	URBIS Togo	BATAMA Kpema Yedidah	F	92808944
A	Resoka Kara	SAMIE Essohanam	M	90015068
A	Bar advice	BONSU Kafui	F	90083766
D	Point Focal Kara PALCC	YATA Aladjà	M	92862093
D	Assistant Point Focal	TCHEDRE Tchasnou	M	90158626
E	UMECTO	KONDO Kokou	M	91478130
D	Assistant Point Focal	BIKPEDI Mehzime Eyo	M	90565080
D	Point Focal – PALCC - Sokode	LE KPOGNON Ayaovi Agbenowoko	M	90126221
E	NGO CDD Dapaong	KANFITINE Paul	M	90010680
A	ASBOYLMD	TCHETCHE Aweta	F	91613545
E	Directeur COOPEC KARA (FUCEC Togo)	DAKOU Kodzo	M	90065481
E	Directeur NGO AJJ	AGNAN Soutou	M	90932138
E	Coordinateur APHAK	LIMAZIE Matamassono	M	90873308
Autre	GIZ – ProEnergie	APEDJAGBO Koffi	M	93498773
E	Directeur NGO DH	BOYINDJO Awoussi	F	90136572
A	Educateur d'enfants – SOS Village Enfants	TCHAMDJA Essoyomewe	F	90026430
E	NGO / PADES	BATCHALE B Dieudonne	M	92805746
A	Promofinance	KEZIE Essoue	M	91385367
E	MIVO Energie	HOUNKPATI Akofa	F	96801871
E	MIVO Energie	ALOGNON Deodivi	F	99663679
A	Bénéficiaire	AMOUZOU Dzamila	F	92389496
D	NGO JVE	NAFFA Fizeba	M	92326929
D	AED Kara	ALOU D Batoma	M	91613658

ii. Formulaire d'Evaluation


Formulaires d'évaluation originaux joints en annexe 2.

(a) Consultation de Lomé:


Nom	LAYI Wola
Quelle est votre impression de la réunion ?	Elle est bonne. Je l'ai beaucoup appréciée.
Qu'est-ce qui vous plaît dans le projet ?	J'apprécie vraiment le fait que vous nous aidiez à utiliser le GPL.
Qu'est-ce que vous n'aimez pas dans ce projet ?	Ce que je n'apprécie pas, c'est que tout le monde n'aura pas la capacité de payer. J'aimerais que vous distribuiez les kits GPL partout où vous le pouvez pour que vous puissiez nous aider.
Signature	

Nom	AKPOTSUI
Quelle est votre impression de la réunion ?	C'était un très bon atelier
Qu'est-ce qui vous plaît dans le projet ?	J'apprécie vraiment le fait que vous encouragiez tout le monde à utiliser le GPL
Qu'est-ce que vous n'aimez pas dans ce projet ?	Je n'apprécie pas le fait qu'il n'y en ait pas assez pour permettre à tout le monde d'avoir accès au GPL à un prix raisonnable. Il serait bon que vous puissiez permettre au GPL d'être accessible à un prix raisonnable.
Signature	


Nom	BOUAME Kossivi
Quelle est votre impression de la réunion ?	L'atelier s'est bien déroulé : bonne séance d'accueil, organisation et clarté des sujets. L'information a également été clairement partagée.
Qu'est-ce qui vous plaît dans le projet ?	La disponibilité des kits GPL et plusieurs acteurs impliqués


Qu'est-ce que vous n'aimez pas dans ce projet ?	Les documents de présentation ne contiennent pas suffisamment d'informations. Il pourrait également y avoir des difficultés de distribution. Suggérez de reprendre les consultations locales et de mieux communiquer sur l'essentiel. Créez également quelques brochures pour expliquer comment utiliser les kits GPL.
Signature	


Nom	CAPONE Antonio
Quelle est votre impression de la réunion ?	Les discussions ont été très intéressantes et j'ai apprécié l'intérêt manifesté par les participants.
Qu'est-ce qui vous plaît dans le projet ?	Les possibilités offertes par la finance carbone sont très intéressantes et j'ai été favorablement impressionné par les premières estimations, qui doivent encore être confirmées.
Qu'est-ce que vous n'aimez pas dans ce projet ?	Ce projet pourrait devenir un exemple à suivre pour d'autres interventions similaires.
Signature	Antono Capone


Nom	YAWO Abia
Quelle est votre impression de la réunion ?	Bien.
Qu'est-ce qui vous plaît dans le projet ?	Apprécié la façon dont nous avons été reçus
Qu'est-ce que vous n'aimez pas dans ce projet ?	C'était assez court. Je vous recommande d'essayer d'atteindre toutes les régions
Signature	

Nom	YAOU Mery
Quelle est votre impression de la réunion ?	Je suis satisfait de la discussion constructive qui a eu lieu pendant l'atelier. L'atelier était très intéressant.
Qu'est-ce qui vous plaît dans le projet ?	J'aime l'objectif et la vision de ce projet qui est de réduire la pression sur les ressources


	forestières et de lutter contre la pollution atmosphérique et le changement climatique.
Qu'est-ce que vous n'aimez pas dans ce projet ?	Je n'apprécie pas la façon dont les kits GPL vont être vendus. Je vous suggère de repenser la manière dont les kits GPL vont être distribués afin que vous puissiez atteindre votre cible, les ménages vulnérables.
Signature	

Nom	KOUMAYE
Quelle est votre impression de la réunion ?	Je suis satisfait.
Qu'est-ce qui vous plaît dans le projet ?	Sa valeur ajoutée, en particulier pour les femmes vulnérables
Qu'est-ce que vous n'aimez pas dans ce projet ?	Rien que je vous suggère de vous assurer que la manière dont vous ciblez les bénéficiaires est bien faite.
Signature	


Nom	DJIRAM Adidja
Quelle est votre impression de la réunion ?	Cet atelier a été constructif et éducatif. J'ai vraiment apprécié le contenu de la présentation.
Qu'est-ce qui vous plaît dans le projet ?	Je pense que c'est une bonne chose qu'elle contribue à réduire le prix des kits.
Qu'est-ce que vous n'aimez pas dans ce projet ?	Je vous suggère seulement de contribuer à la sensibilisation des communautés locales et d'encourager les hommes à soutenir le projet
Signature	

Nom	ABOTCHI Jean-Claude
Quelle est votre impression de la réunion ?	Bien.
Qu'est-ce qui vous plaît dans le projet ?	J'apprécie l'engagement de MIVO Energie dans la vulgarisation des kits GPL au Togo, ainsi que dans le soutien qu'ils ont apporté aux populations vulnérables et aux femmes, et la contribution à la protection de l'environnement et à la réduction des GES.
Qu'est-ce que vous n'aimez pas dans ce projet ?	Je ne peux que vous suggérer de contribuer à la sensibilisation des communautés locales en utilisant les réseaux sociaux et les langues locales
Signature	

Nom	PORRET Ludivine
Quelle est votre impression de la réunion ?	La première partie de l'atelier était vraiment intéressante, en particulier la partie sur les informations relatives au fonctionnement des crédits carbone. Cependant, elle n'était pas adaptée au niveau d'éducation des personnes présentes dans la salle.
Qu'est-ce qui vous plaît dans le projet ?	-Démocratisation de l'accès à l'énergie au Togo -Donner plus d'indépendance aux femmes -Faciliter le développement local
Qu'est-ce que vous n'aimez pas dans ce projet ?	Les émissions de carbone sont toujours un problème pour la communauté internationale (ce projet ne s'intéresse qu'aux problèmes locaux). Je vous suggère d'organiser des ateliers supplémentaires qui donnent plus de temps aux participants pour discuter ou qui sont organisés sur plusieurs jours. Vous pourriez également choisir les participants en fonction de leur niveau d'éducation et organiser un atelier qui leur soit adapté.


Signature	
-----------	--

(b) Consultation de Kara

Nom	DEDJILA Faouza
Quelle est votre impression de la réunion ?	L'atelier s'est très bien passé.
Qu'est-ce qui vous plaît dans le projet ?	<ul style="list-style-type: none"> -La stratégie de mise en œuvre -La formation et la sensibilisation des communautés locales à l'utilisation du GPL
Qu'est-ce que vous n'aimez pas dans ce projet ?	
Signature	

Nom	TONOU Mazabalo
Quelle est votre impression de la réunion ?	<ul style="list-style-type: none"> -L'atelier s'est très bien passé. -Les pauses se sont bien passées. -Le projet a été bien communiqué -Les participants ont été très attentifs
Qu'est-ce qui vous plaît dans le projet ?	<ul style="list-style-type: none"> -La disponibilité des kits -Le coût réduit des kits -La réduction des émissions de GES
Qu'est-ce que vous n'aimez pas dans ce projet ?	-La présentation n'a rien dit sur le méthane qui est émis lors de la combustion du GPL à la place du CO2

Signature	
-----------	--

Nom	GADZE Kossivi
Quelle est votre impression de la réunion ?	<p>-Très bonne initiative.</p> <p>-Le projet est très pertinent. Il prend en compte tous les problèmes liés à la protection de l'environnement et à la réduction des émissions de GES.</p> <p>-Les présentations étaient de bonne qualité</p> <p>-l'ambiance était très bonne</p>
Qu'est-ce qui vous plaît dans le projet ?	<p>- Le projet prend en compte tous les problèmes liés à la réduction des émissions de GES</p> <p>-Le projet permettra de réduire les difficultés rencontrées par les femmes dans la cuisine</p>
Qu'est-ce que vous n'aimez pas dans ce projet ?	
Signature	

C. 2. Photos de la/des réunion(s) physique(s)

Image 1. Séance de bienvenue. De gauche à droite : Dr. B.Perombelon (Hamerkop Climate Impacts) ; Mery Yaou (NDA, Ministère de l'environnement) ; Elodie Le Bachelier (MIVO Energie) ; Barbara Adoléhoumé (Entrepreneurs du Monde)



Image 2. Présentation du processus de vérification Gold Standard



Image 3. Participants



Image 4. Présentation du projet "Mivo Energie - Favoriser l'accès au GPL pour la cuisine au Togo"



Image 5. Questions des participants sur les présentations



Image 6. Questions des participants sur les présentations



Image 7. Exercices individuels et de groupes de discussion sur l'évaluation des objectifs de développement durable (y compris sur les obstacles, mécanisme de suivi des projets, le suivi des ODD, mécanisme continu de plainte)



Image 8. Exercices individuels et de groupes de discussion sur l'évaluation des ODD



Image 9. Exercice d'évaluation de développement durable – exercices individuels et focus group



Image 10. Exercice d'évaluation de développement durable – exercices individuels et focus group



Image 11. Exercice d'évaluation de développement durable – focus group



Image 12. Exercice d'évaluation de développement durable – session plénière



Image 13. Exercice d'évaluation de développement durable – session plénière



Image 14. Exercice d'évaluation de développement durable – session de clôture



Image 15. Consultation de Kara



C. 3. Résultats du processus de consultation

i. Procès-verbal de la/des réunion(s) physique(s)

Le procès-verbal de la réunion se présente comme suit, en suivant l'agenda ci-dessus

1. Présentation de l'atelier et séance d'ouverture

L'atelier de consultation a débuté par un bref discours d'ouverture de Mme Mery Yaou, directrice au ministère de l'environnement du Togo, qui a remercié MIVO Energie pour la mise en place du projet "Permettre l'accès au GPL pour la cuisine au Togo", car il permettra d'apporter des contributions importantes au plan d'action national de lutte contre le changement climatique du pays. Elle a encouragé tous les participants à soutenir la mise en œuvre du projet.

Brice Perombelon (BP), de Hamerkop Climate Impacts (HCI) a présenté les participants des entités organisatrices (Hamerkop Climate Impacts et MIVO Energie se sont également présentés) ainsi que les organisations auxquelles ils appartiennent. HCI est chargé du travail lié à la certification Gold Standard du projet. MIVO Energie, une association créée au Togo par Entrepreneurs du Monde (EdM) est le promoteur du projet.

L'atelier a également été présenté en termes succincts aux parties prenantes. Les participants ont été remerciés pour leur présence.

Il a été dit en particulier que l'atelier a été organisé pour permettre aux participants de se remettre en question et de questionner les autres sur le projet. Pour cette raison, les participants ont été encouragés à remplir les formulaires d'évaluation et à communiquer leurs réactions et leurs questions sur les bénéfices attendus du projet, les obstacles, les impacts et les objectifs pendant et après l'atelier s'ils en avaient.

L'atelier a été animé par Dr Brice Perombelon de HCI.

2. Présentation du projet "Permettre l'accès au GPL pour la cuisine au Togo".

a. Présentation du projet et des objectifs

b. Avantages du projet

Au début de cette session, Elodie Le Bachelier (ELB), de MIVO Energie, a fait une présentation détaillée du projet et d'Entrepreneurs du Monde qui est la principale organisation derrière son développement et sa mise en œuvre. Elle a expliqué que depuis 1998, le but d'Entrepreneurs du Monde est de soutenir l'intégration économique des familles en situation de grande précarité et de faciliter l'accès aux biens et services essentiels. EdM a 3 principaux domaines d'intervention : la microfinance sociale (via son institution de microfinance locale, Assilassime), l'accès à l'énergie (via MIVO Energie) et l'appui à la création de très petites entreprises et à l'insertion professionnelle (via Miawodo).

ELB a notamment indiqué qu'il existe aujourd'hui une forte demande de produits économes en énergie, en particulier chez les femmes vulnérables de Lomé (selon les données recueillies chez les bénéficiaires d'Assilassime lors de l'étude de faisabilité de MIVO - l'énergie représente jusqu'à 25% de leur budget).

Ainsi, MIVO Energie vise à offrir aux communautés en situation de précarité des équipements permettant de réduire leur exposition aux fumées toxiques et à la pauvreté économique et environnementale et en réduisant l'impact de la consommation de bois-énergie sur les forêts du

Togo. Tout d'abord, en tant que pilote sur le terrain, MIVO a commencé à distribuer du GPL après des réunions de terrain avec ses bénéficiaires - le GPL les intéressait beaucoup, surtout dans les zones à forte consommation de bois-énergie, qui sont les zones urbaines. MIVO Energie a également constaté que le GPL permet aux femmes de gagner beaucoup de temps par rapport au charbon de bois - temps qui peut être réinvesti dans d'autres activités génératrices de revenus ; il émet également moins de CO₂ que le charbon de bois ou le bois

Pour mettre en œuvre le projet, plusieurs activités ont été identifiées :

- Sensibilisation à cette énergie : les gens ont peur de ce qu'ils ne peuvent pas comprendre car ils pensent que c'est dangereux si on en abuse : ELB a expliqué qu'il est important de sensibiliser les bénéficiaires sur les bonnes façons d'utiliser le GPL.
- Développement d'un réseau de distribution pour atteindre un grand nombre de personnes dans les villes et les zones périurbaines.
- Identification des équipements de qualité : important car on trouve souvent des équipements de mauvaise qualité. Si ce type de matériel est utilisé, le risque de fuites est plus important. MIVO Energie travaille avec des artisans locaux et importe des équipements avec des normes de qualité internationales qui ne sont pas disponibles localement.
- Développement de services financiers : la vente de crédits carbone permettra aux bénéficiaires d'acheter des kits GPL et de les payer sur plusieurs mois; MIVO Energie prêtera des stocks à ses revendeurs et aux grands-comptes.

Pour la distribution des kits, MIVO Energie fera appel à des distributeurs microfranchisés, ainsi qu'à des titulaires de comptes de microfinance et elle vendra également des kits en direct. MIVO Energie vise à atteindre les ménages et les restauratrices de rue qui vivent dans les zones urbaines et périurbaines. MIVO Energie est soutenu notamment par l'Union Européenne (dans le cadre du PALCC) et par l'Agence Française de Développement.

c. Explication du processus de certification et de vente des crédits carbone

La session ci-dessus a ensuite été suivie d'une introduction aux mécanismes internationaux de réduction des émissions de GES et de financement du carbone (y compris la CCNUCC), au processus de certification Gold Standard et aux impacts, bénéfiques et contributions du projet aux SDG par le Dr Brice Perombelon de HCI.

Les points suivants ont été mentionnés par lui :

- La CCNUCC est basée sur 3 principes : la précaution, la responsabilité commune mais différenciée et le droit au développement. Le protocole de Kyoto (PK) vise à réduire les émissions de GES en mettant en œuvre l'un de ces trois mécanismes : la mise en œuvre conjointe, le mécanisme de développement propre et l'échange de droits d'émission. L'accord de Paris (AP), qui est entré en vigueur en 2020, date à laquelle le cadre institutionnel créé par le PK prend fin. L'AP est plus ambitieux : il vise une trajectoire de réchauffement de 2C, voire de 1,5 C d'ici 2100, avec pour objectif d'atteindre la neutralité carbone d'ici la seconde moitié du siècle. L'article 6 propose notamment la mise en place d'une coopération internationale qui pourrait inclure l'échange de droits d'émission de GES, dont les modalités restent à définir.
- Les marchés volontaires permettent de compenser les émissions en permettant aux pollueurs de compenser leurs émissions en achetant les droits d'émission produits par des projets de réduction des émissions.
- Grâce à des normes de certification volontaires en matière de finance carbone telles que le Gold Standard, les projets seront financés en démontrant leur impact. Cela permettra aux développeurs de projets d'émettre des crédits qui seront vendus à des particuliers ou à des entreprises.

- La certification permet l'émission de crédits. Il s'agit d'une procédure assez lourde, car une quantité importante de données doit être compilée et soumise. Dans le cadre de ce processus, MIVO Energie a réalisé une étude de référence en octobre 2019. L'étude baseline permettra au GS de constater que le projet atteint les réductions d'émissions prévues. Elle permettra également de vérifier que les contributions environnementales, sociales et économiques sont réalisées. Le processus de certification comporte également une procédure de validation suivie d'une phase de contrôle, qui se déroulera pendant toute la durée de la période d'attribution des crédits du projet. Le processus de surveillance sera mis en œuvre en partie sur la base des commentaires des participants à cet atelier.
- d. Principes de Sauvegarde** *(les questionnaires originaux utilisés dans les groupes de discussion sont joints en annexe 3, ils ont été distribués aux participants)*

Le changement de GS4GG qui a eu lieu en 2017 offre aux développeurs de projets (PD) un cadre plus inclusif pour prendre en compte les impacts et contributions sociaux, environnementaux et économiques de leurs projets en plus des réductions d'émissions.

En particulier, il a rendu obligatoire les contributions à 2 SDG (en plus de la SDG 13 : pour les réductions d'émissions). Elle a également fourni aux PD un cadre pour évaluer les implications potentielles de leur projet (par exemple, les questions de gouvernance, l'exclusion, la discrimination, etc.) Une analyse des risques doit être mise en œuvre et les méthodes qui la sous-tendent doivent être justifiées. Des mesures doivent être mises en place pour atténuer les risques identifiés.

Une liste des risques possibles a déjà été établie dans le cadre de l'évaluation des principes de sauvegarde pour ce projet :

- Social et culturel
 - o Changement dans la répartition des tâches ménagères
 - o La cuisine au GPL peut ne pas avoir le même goût
- Environnement
 - o Les bénéficiaires pourraient continuer à utiliser d'autres technologies (charbon, bois) en parallèle aux kits GPL de MIVO, soit pour la cuisson, soit pour le chauffage de l'eau, ce qui ne réduirait pas les émissions.
 - o Les utilisateurs de kits GPL déjà existants et efficaces pourraient être intéressés par l'achat de kits MIVO car ils deviendront à la mode.
- Économie et pauvreté
 - o L'augmentation du coût des bouteilles de GPL pourrait pousser les bénéficiaires à revenir au bois/charbon
 - o Les difficultés d'accès aux recharges de GPL dans certains endroits pourraient conduire les bénéficiaires à devoir dépenser davantage/voyager davantage pour s'approvisionner.
 - o Le phénomène de suppression de la demande pourrait créer un déséquilibre entre les populations bénéficiaires et non bénéficiaires.
 - o Fraude et corruption des agents de crédit des IMF partenaires
- Santé
 - o Risques liés à la manipulation du GPL et à son stockage

En tant que parties prenantes à cet atelier, vous serez également invités à donner votre avis sur d'autres questions importantes telles que l'égalité des sexes (le projet ne doit pas créer de déséquilibre, les femmes et les hommes doivent avoir une voix égale), les procédures de suivi, les obstacles aux projets, les impacts et les avantages du projet et les contributions aux objectifs de développement durable ainsi qu'un mécanisme de réclamation. Ce mécanisme permettra aux bénéficiaires du projet de dire au PD s'ils ont un problème avec le projet et également s'ils ont des solutions ou des idées à proposer pour l'améliorer.

Ce projet contribuera aux 2 SDG suivants (en plus de la réduction des émissions) :

- Gestion durable des forêts (SDG 15)
- Égalité des sexes et autonomisation des femmes (SDG 5) : le projet permettra de libérer du temps disponible pour l'éducation et l'émancipation économique et sociale des femmes et des filles des familles bénéficiaires du projet.

L'opérationnalisation de ces objectifs sera vérifiée par des enquêtes de suivi utilisant des indicateurs spécifiques (proportion du temps consacré aux tâches ménagères ; calcul de l'évolution de la superficie forestière par rapport à la superficie totale des terres par des enquêtes sur l'utilisation du gaz).

Le projet aura les avantages suivants :

- Le bien-être de l'environnement :
 - o Réduction des émissions de CO₂e provenant de la combustion du bois et du charbon de bois au Togo : 500,00 à 600,000 tCO₂e évitées sur 5 ans (estimation)
 - o Contribution à un environnement local plus propre
 - o Contribution à la préservation de la biodiversité au Togo, et à la réduction de la déforestation : 1M T de biomasse non consommée sur 5 ans
- Le bien-être social et économique :
 - o Amélioration des conditions de vie et de santé par la réduction de l'exposition passive au monoxyde de carbone et aux particules fines, bien qu'aucun indicateur ne le montre clairement
 - o Création d'emplois en stimulant les canaux de production et de distribution et en rendant le secteur du GPL plus attractif.
 - o Donner plus de temps aux femmes et aux filles pour l'éducation, les activités sociales et génératrices de revenus.
- Bien-être technologique
 - o Le GPL est une source d'énergie plus pratique et plus fiable, plus efficace sur le plan énergétique : il réduit le temps de cuisson.
 - o Améliorer l'image du GPL au Togo et faciliter son adoption par les ménages

BP a également discuté brièvement de la manière dont les évaluations en aveugle sont organisées. Deux sessions de groupes de discussion et une session plénière (qui comprend un groupe de discussion) seront organisées, comprenant (sessions 4, 5 et 6) :

- 3 thèmes à évaluer pour la première session : principes de sauvegarde, évaluation des bénéfices et des impacts du projet.
- 4 thèmes à évaluer pour la deuxième session : les ODD, les obstacles, le mécanisme de suivi des projets, la procédure de plaintes et de griefs.

A la fin de chacune des deux sessions ci-dessus, nous noterons brièvement les questions que vous avez obtenues dans les groupes. Lors de la 3ème session, nous résumerons vos questions et vous proposerons quelques réponses. Les intervenants devront évaluer les réponses faites par le PP sur le premier formulaire qui vous a été distribué. Nous essaierons également d'y répondre lors de cette 3ème session. Si vous n'êtes toujours pas satisfait de nos réponses, vous pouvez utiliser le deuxième formulaire pour nous faire part de vos commentaires et de vos questions.

Il a été demandé aux parties prenantes de remplir les fiches d'évaluation de l'atelier ainsi qu'une feuille de présence

Prochaines étapes :

- Consultation régionale des parties prenantes de Kara
- Cycle de consultation des parties prenantes (après la deuxième consultation)

- Les parties prenantes (vous) auront accès au document de projet, ainsi qu'au rapport de consultation des parties prenantes en contactant financecarbone.mivo@gmail.com. Une page web dédiée où vous pourrez télécharger ces documents sera également créée à l'avenir.
- Procédure du mécanisme de réclamation.

A la fin de cette deuxième session, les questions des participants ont été prises et répondues par BP et ELB. Les questions clés étaient les suivantes :

Q : EdM peut-elle participer à la compensation des émissions de méthane provenant du torchage du pétrole ?

BP : Non, cela n'entre pas dans le cadre du projet.

Q : Comment pouvons-nous être sûrs que deux entités ne vendent pas le même "crédit carbone" ?

ELB : La compensation n'a pas lieu au niveau de la distribution des produits GPL mais plutôt au niveau de l'utilisation. MIVO n'est pas un producteur de GPL. Les utilisateurs rétrocèdent les crédits à Entrepreneurs du Monde.

Q : Cela tient-il compte du fait que le producteur peut déclarer le même produit ;

ELB : C'est impossible car nous utilisons un numéro de suivi pour chaque kit GPL (un certificat de vente unique avec la signature des bénéficiaires et un numéro unique sur les supports).

Q : Comment traiter le problème du manque de moyens pour l'achat de bouteilles de recharge GPL ?

ELB : L'utilisation du GPL permet aux bénéficiaires de faire des économies sur le long terme ; Cependant, et malheureusement, le prix du GPL est réglementé au Togo et subventionné par l'Etat ; ainsi, MIVO n'a pas le pouvoir de baisser le prix du GPL.

Q : Quel est le coût des kits de gaz et comment aidez-vous les bénéficiaires à les acquérir ?

ELB : Le kit de base coûte 22.000 FCFA; MIVO Energie soutient les bénéficiaires en subventionnant les kits par des bons d'achat sur certaines périodes afin de réduire leur prix et par des services financiers afin de fractionner l'investissement en plusieurs versements.

Q : Qui a mené les études de terrain ?

BP : Les termes de référence de l'étude de terrain ont été préparés par HCI en partenariat avec EdM/Mivo Energie ; l'étude a ensuite été réalisée par une structure locale indépendante spécialisée dans la réalisation d'enquêtes pour les projets de financement du climat. Le nom du contractant est CRISTO.

Q : Qu'advient-il des négociants en charbon de bois ? Pourraient-ils perdre leur emploi ?

ELB : ASSILASSIME et MIVO pourront offrir aux revendeurs de charbon de Lomé qui sont touchés la possibilité de se convertir à la vente de kits GPL.

Q : Quels sont les objectifs à court, moyen et long terme du projet ?

ELB : MIVO vise 60 000 utilisateurs finaux sur 5 ans, dont 12 000 kits GPL en 2020 ; ces chiffres sont des prévisions basées sur les résultats du projet. Nous avons basé ces chiffres sur le fait que les kits GPL sont déjà très populaires auprès des communautés locales (2 500 kits distribués à la Foire internationale en 2 semaines).

ELB : L'argent généré par MIVO grâce à la vente de crédits carbone permettra de poursuivre la distribution de GPL ; les bénéficiaires ou les revendeurs pourraient ne plus avoir accès aux kits ou aux facilités de paiement sans ce projet. Pour les revendeurs, il leur est proposé de gagner une marge sur la revente afin qu'ils puissent générer des bénéfices.

Q : Êtes-vous sûr de votre utilisation du terme "ménage vulnérable" pour votre population cible ?

ELB : En fait, les produits distribués sont plutôt destinés aux ménages en situation de précarité énergétique.

3. Présentation des objectifs de l'exercice de consultation des parties prenantes et d'évaluation du développement durable en aveugle

Lors de cette troisième session, les exercices d'évaluation aveugle du développement durable ont été expliqués une nouvelle fois aux participants par BP. Les participants ont reçu des questions et

des déclarations sur les impacts, les avantages, les obstacles, les contributions aux objectifs de développement durable, la procédure de suivi, le mécanisme de réclamation et les principes de sauvegarde du projet sur des feuilles de papier pré-imprimées et on leur a demandé s'ils pouvaient y répondre et/ou les commenter d'abord par eux-mêmes, puis par groupes de 4 ou 5 (voir les questionnaires en annexes 2 et 3). Il leur a été dit que leurs réponses, suggestions, commentaires et questions seraient ensuite discutés par les organisateurs qui essaieraient de les aborder au cours de la consultation.

Il leur a également été dit que ces questions et suggestions seraient prises en compte dans la conception du projet et que, dans le cas contraire, on leur expliquerait pourquoi.

4. Session de travail du groupe de réflexion, partie 1

Lors de cette session, les participants ont été organisés en groupes de 4 ou 5 et ont été invités à travailler sur les exercices d'évaluation du développement durable décrits ci-dessus, en commençant par une évaluation des principes de sauvegarde. Le Dr Brice Perombelon de HCI, Elodie Le Bachelier de MIVO Energie et Barbara Adolehoume d'Entrepreneurs du Monde sont ensuite entrés dans chaque groupe pour expliquer plus en détail les déclarations et les questions et pour s'assurer que les participants puissent en discuter au sein de leurs groupes respectifs.

Les questions ont d'abord porté sur l'analyse des risques et l'évaluation des impacts/bénéfices des principes de sauvegarde du PP. Les participants ont eu environ 1 heure pour lire ces 8 questions, y répondre et en discuter en groupe.

Le PP a ensuite discuté des réponses données par les participants lors d'une séance plénière qui a duré environ 30 minutes jusqu'à la pause déjeuner. Cette séance a été reprise pendant 30 minutes après la pause déjeuner.

Commentaires faits par Yendoube Lare, Mery Yaou et Djiram Adidja :

- Si tous les gens sont égaux devant la loi, l'environnement sera amélioré pour certains avec ce projet mais pas pour d'autres.
- De même, ce projet peut créer des conflits si MIVO Energie sensibilise une communauté et pas une autre.
- Dans une maison où il y a 3 ménages par exemple, si 2 peuvent acquérir des kits GPL et que le 3ème ne le fait pas, le 3ème sentira que le projet crée des déséquilibres. Cela peut créer une pression psychologique sur les ménages qui n'ont pas un pouvoir d'achat suffisant pour acheter un kit GPL. Par conséquent, certains ménages vulnérables pourraient se sentir plus exclus. Les femmes qui vendent du charbon de bois dans la rue pourraient également souffrir de la perte de certains de leurs clients.
- MIVO Energie pourrait réaliser une étude d'impact économique sur ces femmes vendeuses de charbon comme leurs revenus pourraient diminuer. Il serait intéressant de mettre en place une sensibilisation afin d'éviter les conflits entre elles et les revendeurs de kits GPL.
- Un mécanisme pourrait ainsi être mis en place pour faciliter l'accès aux kits. MIVO Energie pourrait fournir des kits plus petits, subventionner les kits et utiliser plusieurs canaux de distribution différents pour atteindre un maximum de personnes. Les ménages pourraient également prêter leurs kits à d'autres ménages chaque semaine (afin que tout le monde puisse les tester).
- Mettez une image décrivant les précautions de sécurité avec les kits afin qu'elle puisse être comprise par le plus grand nombre de personnes possible.
- Trouver un moyen de contrôler efficacement les ventes afin d'éviter les abus

- Augmenter la capacité de stockage de TOTAL et de SODIGAZ pour couvrir l'ensemble des bénéficiaires.
- Pour augmenter la couverture, vous pourriez utiliser des affiches publicitaires de MIVO Energie et de ses équipements dans des annonces télévisées et radiophoniques en langue locale (avec les bénéficiaires)
- Ne négligez pas non plus de sensibiliser les écoles et les universités.
- Les ménages ne seraient-ils pas plus nombreux à pouvoir s'offrir les kits GPL si, par exemple, ils pouvaient être remplis à la pompe ?

5. Session de travail du groupe de réflexion, partie 2

En raison des contraintes de temps, la discussion sur les questions et sujets restants (impacts/bénéfices, obstacles, contributions du projet aux DSS, procédure de suivi et mécanisme de réclamation) a été menée en séance plénière. BP a présidé cette session au cours de laquelle les questions et les commentaires des participants ont été enregistrés afin d'être abordés et/ou de recevoir une réponse (lorsque cela était possible) lors de la session suivante).

Commentaires reçus sur l'évaluation des impacts/bénéfices, et la contribution du projet aux ODD :

De Mme DJIRAM, M. Abotchi, M. KOUMAYE :

-Les bénéficiaires pourront faire d'autres choses avec le temps gagné grâce au projet (éducation, échanges au sein de la communauté)

-Si les femmes qui vendaient auparavant du charbon et du bois de chauffage se mettent à vendre des kits GPL à la place, cela aura un impact positif sur leur vie

-Le GPL est moins toxique et plus sûr. Il permet également de couvrir davantage de besoins domestiques et est donc plus économique (tant que le prix des bouteilles de recharge de GPL reste stable)

-Si des kits GPL sont utilisés, il sera plus facile pour les hommes de participer aux activités de cuisine

-De M. Bouame Kossivi : Des enquêtes auprès des ménages sont nécessaires pour déterminer quelles sont les maladies qui sont causées par le charbon : maux d'estomac, maux de tête et qui peuvent être réduites avec l'utilisation de kits GPL.

-Le projet pourrait entraîner la disparition des pratiques de cuisine traditionnelles, qui sont généralement basées sur l'utilisation du charbon de bois.

-Les estimations de la réduction des émissions et de la consommation de biomasse devront être confirmées

-Les kits GPL présenteront-ils des risques pour la sécurité des utilisateurs, pourraient-ils par exemple exploser ?

Obstacles :

Communauté :

-Le projet pourrait conduire à des confrontations entre les revendeurs de charbon et de kits GPL, surtout s'ils sont représentés par des sociétés ou des syndicats.

Environnemental :

-Conditions de route : certaines zones seraient inaccessibles ; en saison des pluies, il pourrait être difficile de les atteindre.

Liées au genre :

- M. Koumaye : Qui va gérer le matériel dans la maison ? Celui qui est le propriétaire va gérer ou le couple peut gérer ; question d'achat de la recharge, cela dépendra des tâches du couple ? D'une manière générale, l'accès aux moyens financiers dépend des hommes dans le ménage ; les hommes peuvent faciliter l'accès au GPL pour les femmes, il faut sensibiliser les hommes pour accompagner leurs épouses dans l'accès ;

-Credit: ce sont des femmes en majorité qui ont accès au crédit ; mais les hommes peuvent aider. Chez Assilassimé, les hommes et les femmes peuvent demander des crédits et participant aux formations même si la majorité des bénéficiaires sont des femmes.

Lié à l'âge :

- Mme MONTCHO : Les personnes âgées bénéficieront également des kits, mais seulement si elles sont informées des conditions d'utilisation

- M. Abotchi : Question des "femmes de ménage". Tous les utilisateurs de kits devront être formés, même les enfants ; il faudra parfois veiller à éviter leur négligence. Il est important de les informer sur les conditions d'utilisation, sinon les kits GPL peuvent être utilisés d'une manière qui peut entraîner des risques supplémentaires.

-Suggestion : Sensibiliser les hommes, les enfants, les personnes âgées et les personnes handicapées

-Suggestion : Difficile pour les personnes âgées d'aller remplir les bouteilles de gaz ; il vaut mieux donner deux kits pour éviter qu'elles soient en rupture de combustible.

-Parfois, les "femmes de ménage" ne ferment pas les bouteilles de GPL, ce qui crée des risques.

En fonction de l'origine ethnique :

-Conflit dans les communautés : il peut y avoir des conflits entre les autochtones/propriétaires terriens et d'autres personnes qui ne sont pas de la région ;

Liés à la zone géographique :

- Dans le quartier de Logavi (Lomé) : certaines zones n'ont pas de revendeurs de recharges de GPL, il est donc compliqué de faire le plein ; il est important de cibler les quartiers sans dépôts afin d'installer des revendeurs / le voyage ne doit pas être trop long.

Commentaires reçus sur la procédure de suivi :

-Suggestion de créer un mécanisme participatif pour le suivi du projet au niveau local. Cela impliquerait des comités composés de bénéficiaires du projet, d'experts en environnement et d'experts en microfinance

-Pour s'assurer que les bénéficiaires utilisent bien leurs kits GPL, effectuer des visites inopinées, faire en sorte que les bénéficiaires conservent les reçus d'achat et placer des revendeurs MIVO dans les quartiers immédiats des bénéficiaires. Étudier les habitudes de consommation et mettre en place des procédures de bonus/décote pour capitaliser sur les pratiques des bénéficiaires. Le paiement électronique peut être mis en place : chaque fois que le bénéficiaire achète du gaz, vous pouvez payer avec parcimonie, ce qui vous permet de laisser une trace. Mettre en place un registre auprès des revendeurs qui vous permet d'avoir des informations sur les bénéficiaires.

- Organisez des réunions trimestrielles avec les partenaires locaux et réalisez des enquêtes auprès des consommateurs à l'aide de fichiers et de contacts. Créer des groupes sur les réseaux sociaux ; mettre en place des boîtes à suggestions dans les points de vente ou les bureaux MIVO ; carte de fidélité à utiliser pour obtenir la fidélité et planifier les récompenses.

- Vous pourriez créer une base de données avec les numéros de téléphone des bénéficiaires : réaliser une enquête téléphonique à laquelle les clients pourraient répondre par SMS ou autre

-Réunion avec les points focaux

Mécanisme d'expression des griefs :

- La communauté se réunit et formule des plaintes qui seront analysées. Si ces plaintes ne trouvent pas de réponse, elles sont transmises à une autorité supérieure : commune ou préfecture.

- Avant cela, MIVO peut être contactée par whatsapp pour transmettre l'information.

- Préférence pour le numéro de téléphone whatsapp et les courriels.

- Il devrait également y avoir un moyen de signaler les plaintes sans accès à Internet, comme un centre d'appel (un numéro simple à retenir).

6. Session plénière : réponses de MIVO Energie et HCI (Examen des résultats des exercices de la session précédente)

Lors de cette session, les questions enregistrées lors des deux sessions précédentes ont été mises à l'écran et BP et ELB les ont abordées de la manière suivante :

Sur le ciblage des groupes vulnérables :

ELB/BP : Seuls ceux qui n'ont pas utilisé le gaz seront comptés comme bénéficiaires du projet certifié GS. A chaque vente, le certificat de vente fournira des informations sur le bénéficiaire (activité, utilisation principale du combustible). Les animateurs rechercheront également les associations qui sont en contact avec les groupes vulnérables. Par exemple, Assilassime cible déjà les personnes vulnérables en utilisant des scores de vulnérabilité.

A l'intérieur du pays, nous travaillerons avec des organisations de microfinance pour ce faire. De plus, si les participants à cet atelier connaissent des associations de personnes vulnérables, ils peuvent nous en parler pour que nous puissions essayer de les atteindre.

Sur la base d'estimations données des RE et de la réduction quantifiée de la consommation de biomasse :

BP : Sur la base de 60 000 kits distribués, nous avons calculé les émissions que ces kits représentent par rapport à notre enquête de référence où nous avons interrogé 219 personnes (à Lomé, Kara, Dapaong, Sokodé et Atakpamé) sur leur consommation de charbon de bois/bois de chauffage. Nous utilisons ensuite des facteurs d'émission pour calculer les réductions d'émissions de CO2 et l'équivalent en termes d'arbres sauvés sur 5 ans. Toutefois, ces facteurs sont basés sur des estimations des performances des foyers, des taux d'utilisation et des taux de distribution qui sont susceptibles d'être modifiés et réévalués pendant la période de surveillance. Tous les chiffres seront ouverts au public pour consultation.

Sur la quantification des bénéfices pour la santé apportés par le projet

ELB/BP : nous ne disposons pas de données quantifiées pour le moment, mais nous pourrions avoir une perception qualitative de l'impact sur la santé.

Sur la perte de pratiques culturelles :

ELB : MIVO travaille pour l'émancipation des femmes, nous voulons donc que les femmes consacrent moins de temps aux tâches ménagères et puissent utiliser leur temps plus librement, tout en ne modifiant pas fondamentalement les pratiques culturelles.

Sur la priorité à donner aux femmes :

ELB : MIVO/EdM se concentre sur l'identification des femmes qui deviendraient revendeurs de kits GPL. Nous permettons aux revendeurs de disposer de marges sur la revente (la marge pour la vente de recharges de GPL est toutefois réglementée). Nous avons plus de marge sur les kits (entre 1500 et 2000 FCFA de marge). Nous obtenons entre 200 et 500 FCFA par bouteille de recharge. Cela complétera les activités génératrices de revenus pratiquées par les revendeurs et les commerçants. Nous faciliterons l'accès en prêtant des bouteilles de recharge de GPL aux revendeurs afin qu'ils puissent commencer leur activité de vente au détail.

Sur la sensibilisation des hommes, des personnes âgées et des enfants :

ELB : MIVO Energie travaillera à la sensibilisation des hommes, des personnes âgées et des enfants à l'utilisation des kits GPL. Nous communiquerons également sur les impacts positifs qu'elle peut apporter à l'ensemble d'un foyer.

Sur la création de nouvelles opportunités d'emploi :

ELB : MIVO Energie contribuera à la sensibilisation des femmes qui vendent du charbon de bois. Nous travaillerons avec elles pour leur offrir la possibilité de changer d'activité et de commencer à vendre des kits GPL à la place. En outre, nous évaluerons les impacts économiques des activités de revente de GPL sur les activités lucratives des femmes. Il convient également de noter que la fabrication de supports de marmites sera également génératrice d'emplois. Enfin, avec ce projet, MIVO travaille à l'autonomisation des femmes, car le fait d'équiper les ménages de kits GPL leur permettra de gagner du temps. Elles pourront ensuite utiliser ce temps supplémentaire pour entreprendre d'autres activités susceptibles de générer des revenus. Notre objectif n'est pas de changer les traditions africaines, mais de libérer du temps pour les femmes.

Sur la sensibilisation des femmes de ménage :

ELB : Nous penserons aux "femmes de ménage" ou aux personnes qui font réellement la cuisine dans les ménages lorsque nous concevrons nos kits de sensibilisation et d'éducation.

Sur les propositions concernant le mécanisme d'expression des griefs :

BP/ELB : Les procédures du GS pour la mise en œuvre d'un mécanisme d'expression des griefs sont quelque peu rigides. Cependant, nos animateurs utilisent déjà des groupes de discussion whatsapp avec les revendeurs pour évoquer des informations, des préoccupations ; Nous utilisons également déjà des enquêtes de satisfaction. Nous avons également pensé à mettre en place un programme de cartes de fidélité et nous continuerons à réfléchir à la faisabilité de cette approche. Nous vous suggérons, pour signaler vos plaintes concernant le projet, d'utiliser un numéro whatsapp dédié, un livre de plainte et une adresse électronique qui sera accessible dans toutes les agences.

7. Clôture de la réunion

Dr B. Perombelon a clôturé la réunion en remerciant tous les participants pour leur présence et leur participation, puis a demandé à chacun de remplir les formulaires d'évaluation avant de partir. Il a également répété que les participants auraient d'autres occasions de faire part de leurs commentaires et de leurs questions, s'ils en avaient, soit par courriel, soit par téléphone.

ii. Procès-verbaux des autres consultations

La consultation de Kara a suivi le même ordre du jour que celle de Lomé. Cette consultation visait à permettre aux parties prenantes de Kara, Sokode et Dapaong de donner leur avis et leurs commentaires sur le projet ⁸.

Afin de toucher le plus grand nombre possible d'acteurs, le PD a utilisé un moyen d'invitation adapté au profil de chaque acteur. Lorsque le PD disposait d'adresses électroniques, les invitations étaient envoyées par courrier électronique. Les autres parties prenantes ont toutes reçu une lettre personnelle en personne de la part des membres de l'équipe de MIVO Energie ou des ONG partenaires. Les parties prenantes internationales ont reçu un courriel en français et en anglais pour augmenter le niveau d'inclusion. L'atelier a été animé par Barbara Adolehoume d'Entrepreneurs du Monde et Elodie Le Bachelier de MIVO Energie. Les retours et questions importantes de la consultation sont présentés ci-dessous :

Q : Que fait MIVO pour la sécurité en ce qui concerne l'utilisation et le stockage des bouteilles de gaz GPL ? Les ménages ont souvent peur.

ELB : MIVO Energie sensibilise la population avec des animateurs qui donnent des conseils sur l'utilisation et le stockage du gaz. Ces mesures de sécurité sont également fournies aux distributeurs afin qu'ils puissent les transmettre aux bénéficiaires finaux. De plus, MIVO Energie ne travaille qu'avec du matériel de qualité et interdit à ses distributeurs de transférer le gaz entre les bouteilles (une pratique particulièrement dangereuse pour le remplissage des bouteilles).

Q : Vous avez mentionné un programme d'insertion professionnelle des jeunes, pouvez-vous nous en dire plus ?

ELB : Ce programme d'insertion professionnelle fait partie des programmes d'Entrepreneurs du Monde au Togo, appelé MIAWODO. Il n'est présent qu'à Lomé pour le moment.

Q : Quel est le prix du GPL ?

ELB : Au Togo, le prix du gaz est fixé par l'État togolais. MIVO n'a pas la possibilité de réduire le prix du gaz. Par contre, MIVO permet à la population de disposer de services financiers qui permettent de payer à crédit les kits complets. MIVO sensibilise également la population au fait qu'elle peut économiser de l'argent qui n'est pas dépensé quotidiennement en charbon et/ou en bois.

Q : Vous dites que vous ciblez les ménages vulnérables mais ces ménages n'ont pas les moyens de payer un kit GPL.

ELB : Nous ne pouvons pas cibler les ménages les plus vulnérables car le coût ne le permet pas : une partie de la population n'aura pas les moyens d'acheter les kits. Nous ciblons les ménages des zones urbaines et périurbaines en situation de précarité énergétique.

Q : Vous ciblez les zones urbaines et périurbaines alors que ce sont les zones rurales qui consomment le plus de charbon et/ou de bois. Si les zones rurales ne fournissent pas de charbon de bois/bois, les zones urbaines n'y auront plus accès. Il faut cibler la source du problème.

ELB : Notre enquête de référence a montré que plus de 90 % de la population utilise du charbon de bois ; les plus gros consommateurs de charbon vivent en ville. On espère que ce projet touchera près de 60 000 bénéficiaires. Nous n'essayons pas de cibler l'origine car il y aura toujours un besoin de charbon/bois. De plus, l'approvisionnement en GPL dans les zones rurales est compliqué, nous n'avons pas la capacité logistique pour le faire.

Q : Si quelqu'un achète un kit de gaz mais ne l'utilise pas, comment allez-vous calculer les réductions d'émissions de CO₂ ?

⁸ Voir le courriel d'invitation à l'annexe 5 et le rappel à l'annexe 6.

BA : A chaque vente de kit, le bénéficiaire remplit un certificat avec un certain nombre d'informations, y compris ses contacts. Lors des enquêtes qui ont lieu une fois par an (suivi et utilisation), nous demandons aux personnes interrogées le taux d'utilisation et la pratique de la cuisine avec le kit de gaz et d'autres combustibles. Cela nous permet de connaître le niveau d'émissions de CO2 émis par le ménage.

Les retours obtenus pendant les séances de travail en groupe sont reportés aux points iii, D.2 I. and E.1 and E.2 ci-dessous, s'ils sont différents de ceux obtenus lors de la consultation de Lomé.

ELB et BA ont répondu de la manière suivante aux différents commentaires et questions énumérés ci-dessus et à ceux mentionnés dans les sections ci-dessous :

Sur la marginalisation d'une partie de la population et la discrimination par les prix

Dans ce projet, le critère de sélection sera la non-utilisation du GPL comme combustible principal avant l'achat du kit. MIVO Energie ne refusera jamais la distribution d'un kit, mais seules les personnes en situation de précarité énergétique seront prises en compte dans le projet. De plus, le prix des kits est une réalité qui existe déjà puisque les recharges de gaz ont un prix fixe. Néanmoins, MIVO Energie diffusera des bons d'achat périodique pour réduire le prix des kits complets et offrira des facilités de paiement.

Les zones rurales ne sont pas dans les limites du projet pour plusieurs raisons. Tout d'abord, le niveau de vie dans les zones rurales peut ne pas être suffisamment élevé pour que les gens puissent s'approvisionner en gaz. De plus, MIVO Energie n'a pas les moyens financiers et logistiques pour atteindre les zones rurales avec le GPL.

La violence contre les femmes

Le but du projet n'est pas de créer des tensions entre les hommes et les femmes au sein des ménages. MIVO Energie espère atteindre les hommes par la sensibilisation et pense qu'avec le temps les mentalités vont changer afin que les hommes participent autant aux tâches ménagères que les femmes.

De plus, lors des sensibilisations, les animateurs de MIVO Energie expliqueront comment économiser de l'argent qui ne sera pas dépensé pour acheter du charbon de bois et/ou du bois. Ils seront également sensibilisés sur la façon d'utiliser le kit afin de ne pas gaspiller le combustible.

Suppression de certains emplois

MIVO Energie travaille, à Lomé, avec Assilassimé, à la transformation des distributeurs de charbon en revendeurs de kits GPL. MIVO Energie prévoit également de travailler avec des ONG et/ou des associations pour aider ces personnes à se reconvertir professionnellement en amont (carbonisateurs).

Corruption

MIVO Energie, à travers sa charte, s'engage à travailler de manière transparente et équitable. En ce qui concerne la corruption dans la vente des crédits carbone, comme il s'agit d'un marché de gré à gré, nous pensons qu'il est compliqué pour la corruption d'avoir lieu. De plus, le porteur de projet pourrait utiliser un intermédiaire pour ce processus de vente de crédits carbone.

Barrière culturelle/traditionnelle

L'objectif de MIVO Energie n'est pas de remplacer totalement l'utilisation du charbon et/ou du bois. Nous sommes conscients que les ménages continueront à utiliser le charbon/bois pour la préparation de certains plats. L'objectif est que le GPL devienne le principal combustible des ménages.

Une technologie qui ne convient pas aux familles nombreuses

Pour l'instant, le projet ne comprend que des kits GPL de 6 kg. Cependant, MIVO Energie distribuera à l'avenir des gazinières 3 feux avec des bouteilles de GPL de 12,5 kg.

Utilisation dérivée du gaz

MIVO Energie interdit à ses revendeurs d'effectuer des transferts. Si un animateur MIVO apprend que c'est le cas, il sera retiré du réseau de distribution.

MIVO Energie sensibilise également les bénéficiaires à la non utilisation de ce type de bouteille en leur expliquant sa dangerosité.

La crainte des ménages d'utiliser le gaz

Lors des campagnes de sensibilisation, MIVO Energie explique pourquoi il n'est pas dangereux d'utiliser du GPL si les bénéficiaires utilisent les bonnes techniques/pratiques d'utilisation et de stockage.

Valorisation du projet

Dans le cadre de l'enregistrement au Gold Standard et de la certification, le développeur de projet doit mettre en ligne et rendre public un certain nombre de documents tels que le document de projet, les rapports de suivi, etc. Ces documents expliquent en détail la procédure effectuée.

Promouvoir l'emploi des femmes

MIVO Energie vise à atteindre au moins la parité hommes-femmes dans son réseau de distributeurs. Aujourd'hui, le réseau comprend 63 femmes sur un total de 136 revendeurs.

iii. Évaluation de toutes les observations

Dans le tableau ci-dessous, les commentaires des parties prenantes ont été regroupés par type de sujet.

Commentaire des parties prenantes	Le commentaire a-t-il été pris en compte (oui/non) ?	Explication (Pourquoi ? Comment ?)
En quoi le GPL est-il moins cher, plus efficace et plus sûr que le charbon de bois ?	Oui	L'utilisation du GPL permet aux bénéficiaires de faire des économies sur le long terme. Il est également possible de couvrir davantage de besoins avec le GPL qu'avec le charbon de bois. Le risque d'incendie n'est pas non plus aussi élevé avec l'utilisation de kits GPL qu'avec le charbon de bois. Le GPL est également moins toxique.
Comment serez-vous sûr que vous ciblez les personnes vulnérables ? Et que vous ne	Oui	Seuls ceux qui n'ont pas utilisé le gaz seront comptés comme bénéficiaires du

<p>créez pas de conflits entre les groupes puisque le projet pourrait entraîner des confrontations entre les revendeurs de charbon de bois et de kits GPL, surtout s'ils sont représentés par des sociétés ou des syndicats ? Allez-vous consulter les bénéficiaires locaux ?</p> <p>En raison des risques de sécurité dans certaines zones (Sokode/Dapong), il peut être difficile pour le projet d'opérer partout.</p> <p>Les personnes vulnérables pourraient être marginalisées en raison du coût élevé du gaz. Il y a un risque qu'elles se sentent discriminées dans la société ou dans leur logement (maisons communales).</p>		<p>projet certifié GS. À chaque vente, le certificat de vente fournira des informations sur le bénéficiaire (activité, utilisation principale du combustible). Les animateurs rechercheront également les associations qui sont en contact avec les groupes vulnérables. Par exemple, Assilassime cible déjà les personnes vulnérables en utilisant des scores de vulnérabilité.</p> <p>A l'intérieur du pays, nous travaillerons avec des organisations de microfinance pour ce faire.</p> <p>Nous sensibiliserons également ces groupes afin de garantir qu'aucun conflit ne se développe.</p> <p>Nous disposerons ainsi d'informations sur les bénéficiaires et nous recueillerons leurs réactions et leurs préoccupations par le biais du mécanisme d'expression des griefs.</p> <p>Par ailleurs, Entrepreneurs du Monde a déjà eu une expérience de distribution de kits GPL à des groupes spécifiques de la population en fonction de leur vulnérabilité (Assilassime) et de leur capacité à accéder à des microcrédits via les groupes Tontine (MIVO Energie)</p> <p>MIVO Energie emploie des équipes locales et a prévu de s'installer en 2020 à Sokodé et 2021 à Dapaong.</p>
<p>L'objectif de 60 000 kits sur une période de cinq ans</p>	<p>Non</p>	<p>Dépasser cet objectif n'est pas dans les capacités</p>

n'est pas assez élevé pour avoir un impact sur la marginalisation d'une partie de la population.		d'une petite organisation comme MIVO Energie
La disponibilité d'un combustible moins cher que le GPL, tel que le charbon à proximité d'une zone de mise en œuvre d'un projet pourrait-il avoir un impact sur son succès ? (par exemple, du bois gratuit si le ménage vit près d'une forêt)	Oui	Le projet permettra de surveiller la consommation de tous les combustibles après la distribution des kits GPL et donc de déterminer si cette situation se produit. Si c'est le cas, elle sera prise en compte dans le ratio de réduction des émissions du projet et la biomasse ligneuse économisée.
N'y a-t-il pas un risque de travail des enfants chez les distributeurs (revendeurs et partenaires de MIVO Energie)	Oui	MIVO Energie utilise déjà des procédures de vérification pour s'assurer qu'elle ne collabore pas avec des revendeurs et des partenaires qui emploient des enfants
Les femmes risquent de mal gérer le gaz et l'homme de se mettre en colère parce que c'est lui qui paie la bouteille, ce qui pourrait entraîner des violences à l'encontre des femmes. Les femmes doivent être sensibilisées à une bonne gestion du gaz ou distribuer des bouteilles avec des compteurs de gaz.	Oui	MIVO Energie mettra en place des campagnes d'éducation pour s'assurer que les hommes et les femmes bénéficient des kits GPL. MIVO travaille avec Sodigaz à Lomé sur la diffusion de bouteilles avec compteur.
Suggestion pour améliorer la procédure de suivi : Créer un mécanisme participatif pour le suivi du projet au niveau local ? Afin de s'assurer que les bénéficiaires utilisent bien leurs kits GPL, effectuer des visites inopinées, demander aux bénéficiaires de conserver les reçus d'achat et placer des revendeurs MIVO dans les quartiers	Oui	Nos animateurs utilisent déjà des groupes de discussion whatsapp avec les revendeurs pour évoquer les informations et les préoccupations ; nous utilisons également déjà des enquêtes de satisfaction. Nous avons également pensé à mettre en place un programme de cartes de fidélité et nous continuerons à réfléchir à la faisabilité de cette approche. Nous vous

<p>immédiats des bénéficiaires. Étudiez les habitudes de consommation et mettez en place des procédures de bonus/réductions pour capitaliser sur les pratiques des bénéficiaires. Le paiement électronique peut être mis en place : chaque fois que le bénéficiaire achète du gaz, vous pouvez payer avec parcimonie, ce qui vous permet de laisser une trace. Mettre en place un registre des revendeurs qui vous permet d'avoir des informations sur les bénéficiaires.</p> <p>Organisez des réunions trimestrielles avec les partenaires locaux et réalisez des enquêtes auprès des consommateurs à l'aide de fichiers et de contacts. Créer des groupes sur les réseaux sociaux ; mettre en place des boîtes à suggestions dans les points de vente ou les bureaux MIVO ; carte de fidélité à utiliser pour obtenir la fidélité et planifier les récompenses.</p> <p>Créer une base de données avec les numéros de téléphone des bénéficiaires : réaliser une enquête téléphonique à laquelle les clients pourraient répondre par SMS ou autre</p> <p>Réunion avec les points focaux</p> <p>Nommez une personne par localité qui serait le "bénéficiaire modèle" et qui pourrait transmettre les remarques à MIVO Energie.</p>		<p>suggérons d'utiliser un numéro whatsapp dédié, un livre de plaintes et une adresse électronique qui seront accessibles dans toutes les agences pour signaler vos plaintes concernant le projet.</p>
--	--	--

<p>Mettre en place un numéro d'appel gratuit</p> <p>Installez une boîte à suggestions dans les locaux du revendeur.</p>		
<p>Vos estimations actuelles de la réduction des émissions et de la consommation de biomasse sont-elles définitives ?</p>	<p>Oui</p>	<p>Nos estimations sont faites sur la base de 70.000 kits distribués d'ici la fin 2025, nous avons calculé les émissions que ces kits représentent par rapport à notre enquête de référence où nous avons interrogé 219 personnes (à Lomé, Kara, Dapaong, Sokodé et Atakpamé) sur leur consommation de charbon de bois/bois de chauffage. Nous utilisons ensuite des facteurs d'émission pour calculer les réductions d'émissions de CO2 et l'équivalent en termes d'arbres sauvés sur 5 ans. Toutefois, ces facteurs sont basés sur des estimations des performances des foyers, des taux d'utilisation et des taux de distribution qui sont susceptibles d'être modifiés et réévalués pendant la période de surveillance. Tous les chiffres seront ouverts au public pour consultation</p>
<p>Serez-vous en mesure de quantifier les avantages du projet pour la santé ?</p>	<p>Oui</p>	<p>Nous ne disposons pas de données quantifiées pour le moment, mais nous serons en mesure d'avoir une perception qualitative des bénéfices créés par les kits GPL sur la santé des bénéficiaires.</p>
<p>Le projet entraînera-t-il une perte des pratiques culturelles liées à la cuisine ? (la préparation de l'huile de palme avec du GPL n'est pas possible)</p>	<p>Oui</p>	<p>MIVO travaille pour l'émancipation des femmes, nous voulons donc que les femmes consacrent moins de temps aux tâches ménagères et puissent utiliser leur temps plus</p>

Certains groupes ethniques risquent de perdre leurs traditions culinaires		librement, tout en ne renversant pas les pratiques culturelles
Quelle est votre priorité pour les femmes et quels avantages tireront-elles de la vente des kits ? Au lieu de faire autre chose qui pourrait leur permettre de gagner leur vie ?	Oui	MIVO se concentre sur l'identification des femmes qui deviendraient revendeurs de kits GPL. Nous permettons toutefois aux revendeurs de disposer de marges sur la revente (la marge pour la vente de recharges de GPL est toutefois réglementée). Nous avons plus de marge sur les kits (entre 1 500 et 2000 FCFA de marge). Nous obtenons entre 200 et 500 FCFA par bouteille de recharge. Cela complétera les activités génératrices de revenus pratiquées par les revendeurs et les commerçants. Nous faciliterons l'accès en prêtant des bouteilles de recharge de GPL aux revendeurs afin qu'ils puissent commencer leur activité de vente au détail de GPL.
Ce projet créera-t-il de nouvelles opportunités d'emploi ?	Oui	MIVO Energie contribuera à sensibiliser les femmes qui vendent du charbon de bois (ainsi que d'autres femmes qui pourraient être intéressées par la vente des kits). Nous travaillerons avec elles pour leur offrir la possibilité de changer d'activité et de commencer à vendre des kits GPL à la place. En outre, nous évaluerons les répercussions économiques des activités de revente de GPL sur les activités lucratives des femmes. Il convient également de noter que la fabrication de porte-marmites sera également génératrice d'emplois.

		Enfin, avec ce projet, MIVO travaille à l'autonomisation des femmes, car le fait d'équiper les ménages de kits GPL leur permettra de gagner du temps. Elles pourront ensuite utiliser ce temps supplémentaire pour entreprendre d'autres activités susceptibles de générer des revenus. Notre objectif n'est pas de changer les traditions africaines, mais de libérer du temps pour les femmes.
Vous devrez faire attention aux femmes de ménage et aux autres personnes qui peuvent utiliser les kits GPL à domicile mais qui ne sont pas les bénéficiaires directs ?	Oui	Nous penserons aux "femmes de ménage" ou aux personnes qui font réellement la cuisine dans les foyers lorsque nous concevrons nos kits de sensibilisation et d'éducation.
Sensibiliserez-vous les hommes, les personnes âgées et les enfants à l'utilisation des kits ?	Oui	MIVO Energie s'efforcera de sensibiliser les hommes afin qu'ils aident leurs épouses à utiliser les kits, et nous sensibiliserons également les personnes âgées et les enfants à leur utilisation. Nous communiquerons également sur les effets positifs qu'elle peut avoir sur l'ensemble d'un ménage.
Pouvez-vous concevoir votre mécanisme d'expression des griefs de manière à ce que nous puissions vous communiquer nos plaintes et commentaires directement via whatsapp ou par téléphone ?	Oui	Les procédures du Gold Standard pour la mise en œuvre d'un mécanisme d'expression des griefs sont quelque peu rigides. Nous vous suggérons, pour signaler vos plaintes concernant le projet, d'utiliser un numéro Whatsapp dédié, un livre de plaintes ainsi qu'une adresse électronique qui sera accessible dans toutes les agences.

<p>Le coût des bouteilles de recharge de GPL est assez élevé et il peut également être difficile d'accéder aux endroits où nous pouvons les acheter. Le projet contribuera-t-il à résoudre ce problème ?</p>	<p>Oui</p>	<p>MIVO travaillera avec plusieurs fournisseurs de GPL au Togo pour s'assurer qu'il y a des stocks disponibles et accessibles aux bénéficiaires. Toutefois, elle ne peut pas modifier le prix du GPL vendue dans les points de recharge, car le prix des bouteilles de recharge est réglementé par le gouvernement.</p>
<p>Considérez la parité dans la distribution des équipements car il existe des inégalités et des discriminations entre les hommes et les femmes. Créer des groupes de tontines de solidarité composés à parts égales d'hommes et de femmes pour faciliter l'achat de kits</p>	<p>Oui</p>	<p>MIVO Energie travaille déjà avec des femmes et des groupes Tontine (composés d'hommes et de femmes) et des institutions de microfinance comme son partenaire, Assilassime, pour distribuer et vendre des kits GPL.</p>
<p>Les kits GPL présenteront-ils des risques pour la sécurité des utilisateurs, pourraient-ils par exemple exploser ?</p> <p>L'équipement pourrait être mal utilisé. Il est nécessaire de les former et de les sensibiliser.</p> <p>Les kits GPL pourraient éventuellement être utilisés à d'autres fins (par exemple pour les véhicules).</p>	<p>Oui</p>	<p>MIVO Energie dispose déjà d'une procédure pour garantir que les kits et les bouteilles de recharge qu'elle vend via son réseau de revente sont sûrs et sont manipulés en toute sécurité.</p>
<p>Le projet pourrait encourager les jeunes hommes à participer à des activités de restauration, ce qui pourrait constituer un impact économique positif supplémentaire</p>	<p>Oui</p>	<p>MIVO Energie donnera la priorité aux femmes et espère que cela contribuera à convaincre les jeunes hommes de participer à des activités de restauration de rue.</p>
<p>Certaines zones seraient inaccessibles ; pendant la saison des pluies, il peut être difficile de les atteindre.</p>	<p>Non</p>	<p>Le projet ne ciblera que les zones urbaines et périurbaines qui sont généralement accessibles</p>

Pourquoi ne ciblez-vous pas les zones rurales où les gens sont les plus vulnérables ?		même pendant la saison des pluies. Le PP n'a pas la capacité de travailler dans les zones rurales.
Si tous les gens sont égaux devant la loi, l'environnement sera amélioré pour certains avec ce projet, mais pas pour d'autres	Non	Atteindre tout le monde dans le pays n'est malheureusement pas dans les capacités de MIVO énergie et dans la portée du projet.
Les populations nomades vivant dans la partie nord du pays ne bénéficieront pas du projet	Non	Le projet ne visera pas les groupes nomades

iv. Réexaminer l'évaluation de la durabilité

Allez-vous réexaminer les ODD et l'évaluation des principes de sauvegarde ?	Oui	Non
Veillez noter que cela est nécessaire lorsqu'il y a des différences entre vos propres évaluations et les informations recueillies lors de la consultation des parties prenantes.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Deux risques liés aux principes de sauvegarde ont été identifiés par les parties prenantes, en plus de ceux déjà identifiés par le PP. Tout d'abord, les parties prenantes ont indiqué que le projet pouvait créer des conflits entre les bénéficiaires et les non-bénéficiaires de différentes manières et ont suggéré que le PP mette en place des campagnes de sensibilisation/éducation pour s'assurer que les hommes, les personnes âgées, les enfants ainsi que les femmes des groupes communautaires dont la source de revenus peut être affectée par l'activité du projet, puissent non seulement comprendre ses avantages mais aussi figurer parmi ses bénéficiaires. En conséquence, MIVO Énergie sensibilisera les revendeurs actuels de charbon de bois qui peuvent être affectés par l'activité du projet et les aidera à changer leur principale activité lucrative pour la revente de kits GPL s'ils choisissent de le faire. MIVO Énergie développera également des mesures d'éducation pour s'assurer que les hommes, les personnes âgées et les enfants qui appartiennent aux ménages bénéficiaires comprennent le fonctionnement des kits GPL ainsi que leurs avantages. Le deuxième risque identifié par certaines parties prenantes est la crainte que le projet n'entraîne la perte de certaines pratiques culinaires traditionnelles des femmes. Comme ce risque concerne principalement les zones rurales, et ne serait significatif que si le projet touchait une fraction importante de la population togolaise, le PP a choisi de ne pas en tenir compte dans la conception du projet. Le PP s'efforcera toutefois d'informer les femmes bénéficiaires du fait que le projet vise uniquement à leur laisser plus de temps et qu'elles sont donc libres de poursuivre la pratique et de perpétuer ces traditions si elles le souhaitent.

En ce qui concerne les contributions du projet au développement durable, les parties prenantes les ont jugées valables. Aucune autre action n'a été demandée, à l'exception d'estimations plus précises

concernant la réduction des émissions de gaz à effet de serre et de la consommation de biomasse, et de la nécessité de s'assurer que les femmes actives de chaque ménage sont les véritables bénéficiaires finales et qu'elles comprennent les avantages des activités du projet par le biais de campagnes d'éducation/sensibilisation. Alors que les premières seront fournies dans le PDD du projet (qui sera ouvert au public pour des commentaires pendant le cycle de feedback des parties prenantes), les secondes seront traitées par le fait que MIVO Energie donnera la priorité aux femmes. MIVO Energie veillera également à ce que les utilisateurs finaux indirects, tels que les femmes de ménage, soient informés des procédures de sécurité entourant l'utilisation des kits GPL.

MIVO Energie a également accepté de mettre en place un numéro d'appel et une adresse électronique, qui seront accessibles à partir de toutes les filiales de MIVO Energie, ainsi qu'un livre de report des plaintes afin que les parties prenantes puissent faire part de leurs doléances et de leurs commentaires.

Le PP envisage également d'utiliser des enquêtes de satisfaction pendant la phase de suivi et réfléchit à la faisabilité de la mise en place d'un programme de cartes de fidélité pour garantir que les pratiques d'utilisation des bénéficiaires soient contrôlées de manière continue et quotidienne.

v. Résumé des modifications fondées sur les observations

Le projet ne sera pas modifié. Toutefois, comme indiqué au point iv ci-dessus, le PP tiendra compte de certains commentaires et suggestions formulés par les parties prenantes lors de l'atelier de consultation. Dans l'ensemble, les commentaires reçus des parties prenantes ont été constructifs et utiles, réaffirmant l'approche adoptée par le projet tout en soulignant les domaines où il faut veiller à assurer la durabilité.

SECTION D. SUSTAINABLE DEVELOPMENT ASSESSMENT

D. 1. Evaluation des contributions au développement durable

i. Principes de sauvegarde

Principes de Sauvegarde	Questions d'Évaluation	S'applique au projet? (Oui/Potentiellement/Non)	Justification
1. Droits de l'Homme	<p>a. Le projet respecte-t-il les droits de l'homme internationalement proclamés et est-il complice de violences ou de violations des droits de l'homme de quelque nature que ce soit, tels que définis dans la Déclaration universelle des droits de l'homme ?</p> <p>b. Le projet est-il discriminatoire en ce qui concerne la participation et l'inclusion ?</p>	Non	<p>Le projet respecte les droits de l'homme et n'est pas complice de violations des droits de l'homme de quelque nature que ce soit telles que dans la Déclaration universelle des droits de l'homme. Elle ne fait pas de discrimination en matière de participation et</p> <p>Le projet se déroule au Togo. Les articles 15 à 18 de la constitution du Togo stipulent que nul ne peut être détenu arbitrairement et que ceux qui sont en prison doivent être traités avec humanité. L'article 21 condamne la torture, les articles 25 et 26 garantissent la liberté d'expression et de la presse et les articles 36 et 37 protègent le droit de travail et le traitement équitable des enfants. En outre, la constitution togolaise interdit également la discrimination "fondée sur la race, la religion, le handicap, la langue ou le statut social".</p> <p>MIVO Energie a mis en place une charte sociale interne afin de faire respecter ces règles.</p>
2. Égalité de genre et droits des femmes	<p>Le projet renforce-t-il directement ou indirectement la discrimination fondée sur le sexe ? et entraîne-t-il ou contribue-t-il à des effets négatifs sur l'égalité des sexes et/ou la situation des femmes ?</p> <p>Le projet applique-t-il les principes de non-</p>	Potentiellement	<p>Le projet ne réduit ni ne met en danger l'accès des femmes aux ressources, droits et aux prestations, ni le contrôle qu'elles exercent sur ces ressources. Les conditions de travail des femmes au sein de l'activité déjà existante du projet au Togo, Mivo Energie, sont réglées conformément à la convention interprofessionnelle du Togo. Dans ce cadre, l'état des femmes enceintes est pris en compte en ce qui concerne les conditions de travail. La grossesse ne peut être elle-même un motif de licenciement. En cas de changement d'emploi demandeur, le médecin agréé du fait de l'état de grossesse constaté, l'intéressé conserve son nouveau poste, la garantie du salaire qu'elle percevait avant sa mutation. Par ailleurs, les contrats de travail utilisés par Mivo Energie indiquent l'identité des parties, le lieu de travail, le titre, la classe, le grade, la nature (ou la catégorie) du travail pour lequel l'employé est employé ou une brève description de ce travail, la date de début du contrat, la durée du congé payé auquel l'employé a droit en cas de défaut, les procédures pour attribuer et déterminer ce congé, la durée du congé, les informations concernant le salaire et la fréquence de sa rémunération, les heures de travail : journalière ou hebdomadaire et les conventions collectives régissant les conditions de travail. Les salaires des employés de Mivo Energie</p>

	<p>discrimination, d'égalité de traitement et de salaire égal pour un travail égal, en particulier ?</p> <p>Le projet fait-il référence à la stratégie nationale du pays en matière de genre ou à un engagement national équivalent d'aide à l'évaluation des risques liés au genre ?</p>		<p>environ 60% plus élevés que le salaire minimum interprofessionnel garanti en 2019. Ils sont affiliés à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale.</p> <p>Par ailleurs, le projet présente de nombreux avantages pour les femmes. dans le cadre de son activité principale déjà existante au Togo (Mivo Energie) le porteur de projet a mis en œuvre une charte de principes définissant la mission, les valeurs et les principes qui sous-tendent la manière dont il exerce ses activités. Cette approche se traduit notamment par le respect du principe d'équité. Ce principe s'exprime par des principes de non-discrimination et de justice et par un traitement des parties prenantes a ses activités - employés, réseau de relations et de grands comptes, utilisateurs finaux, fournisseurs et partenaires. Cela exclut toute forme de discrimination basée sur des critères ethniques, religieux, culturels ou sexuels. Ces parties prenantes contribuent par leur action en particulier à l'émancipation des femmes dans la société civile et l'économie. En effet, Mivo Energie s'engage à toucher en priorité des femmes souhaitant lancer ou diversifier leur activité génératrice de revenus (AGR). En agissant ainsi, Mivo Energie souhaite contribuer à augmenter et sécuriser leurs revenus.</p> <p>Le projet fonctionne sur des bases identiques à Mivo Energie. En se focalisant sur les femmes (principales bénéficiaires finales des cuisinières à gaz), le projet vise à celles-ci de diminuer le temps qu'elles passent à cuisiner et donc leur charge de travail. Cela libèrera du temps disponible pour d'autres activités, en particulier des activités commerciales et sociales et participera ainsi à leur émancipation économique et sociale. Par ailleurs, le projet permettra de réduire l'exposition des ménages ciblés par Mivo Energie aux fumées nocives et de diminuer la part du budget familial consacrée à l'énergie. Ceci aura pour premier effet de réduire l'exposition des jeunes filles et femmes (groupes principaux présents en charge de la préparation des repas) aux risques et dangers liés à des équipements de cuisine peu sécurisés. Le projet réduira également leur exposition aux fumées nocives, améliorant ainsi leur niveau de santé général. Deuxièmement cela favorisera l'éducation des jeunes filles en diminuant le temps qu'elles consacrent à la cuisine et en permettant de libérer un budget pour favoriser leur éducation. Pour les raisons décrites ci-dessus, le projet ne réduit ni ne met en danger les ressources des femmes aux ressources, aux droits et aux prestations, ni le contrôle qu'elles exercent sur ces ressources. Le projet apportera en effet des opportunités locales dans les zones vulnérables où elles résident.</p> <p>En outre, pour s'assurer que le projet n'a pas d'impact négatif sur les femmes, des consultations seront dans tous les cas régulièrement organisés pour recueillir les commentaires des bénéficiaires (hommes et femmes) sur le projet.</p> <p>Le projet tient compte de la capacité des femmes ou des hommes à participer aux décisions/conceptions de l'activité du projet. En effet, une consultation des parties prenantes locales a été organisée au début du projet pour recueillir leurs commentaires. Parmi eux, il y avait des bénéficiaires, des groupes de femmes, des jeunes, etc. Le deuxième cycle de consultation des parties prenantes a été organisé en 2020. Tous les commentaires ont été pris en compte.</p> <p>Le projet ne limite pas la capacité des femmes à utiliser, développer et protéger les ressources naturelles. Au contraire, le projet permet aux femmes de mieux préserver les forêts et le bois, puisque l'utilisation des gazinières à la place du feu et de charbon de bois, permettra de réduire le nombre d'arbres utilisés pour la consommation.</p> <p>Par ailleurs, le projet reconnaît les droits de propriété des femmes, quel que soit leur statut matrimonial.</p>
--	---	--	---

			<p>Ainsi pour les raisons évoquées ci-dessus, le projet contribuera aux efforts politiques nationales mis en place par le Togo pour favoriser l'égalité de la protection et l'émancipation des femmes. En 2007, le Togo a adopté un acte qui interdit les agressions sexuelles, les mariages précoces et forcés, l'exploitation des mutilations génitales féminines et le harcèlement sexuel (https://borgenproject.org/5-facts-about-womens-rights-in-togo/). Dans le document-cadre de stratégie pour la réduction de la pauvreté de 2009, le gouvernement togolais a décidé de promouvoir l'égalité et l'équité entre hommes et femmes. Parmi les politiques adoptées figurent des mesures visant à faciliter l'accès des femmes à un emploi décent et à des postes de décision (https://mpraproject.muenchen.de/79705/1/MPRA_paper_79705.pdf).</p> <p>En 2010, dans le cadre de la publication de son Plan d'Action Nationale d'Égalité de Genre, le Togo a défini une série de stratégies et d'orientations, notamment à instaurer un environnement institutionnel socioculturel, juridique et économique favorable à la réalisation de l'équité et de l'égalité de genre et à impliquer tous les acteurs dans le processus de réduction des inégalités de genre. Ces orientations sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Valorisation de la position et du potentiel de la femme dans la famille et la communauté. -Accroissement de la capacité productive des femmes et de leur niveau de vie. -Amélioration de l'accès équitable des femmes et des hommes aux services de base. -Promotion de la participation équitable des hommes et des femmes à la prise de pouvoir, le respect du droit et la suppression des violences. <p>Le renforcement de la capacité d'intervention des mécanismes institutionnels est en œuvre de la PNEEG (http://extwprlegs1.fao.org/docs/pdf/toq1586.pdf).</p> <p>En outre, en 2012, le Togo a actualisé sa législation pour permettre aux hommes et aux femmes de choisir conjointement le foyer familial et de s'opposer légalement au travail de l'autre s'ils estiment que cela n'est pas dans l'intérêt de la famille. Avant cette réforme, les maris choisissaient unilatéralement la maison familiale et cela pouvait même empêcher leur femme de travailler (https://blogs.worldbank.org/voices/learning-each-other-togo-and-cote-d-ivoire-lead-way-gender-equality-africa). Le Togo a également lancé le 19 décembre 2013 son rapport sur l'Indice africain de genre et de développement (IDG), qui a été conçu pour mesurer une série de questions telles que l'emploi du temps, le travail de soins non rémunéré et la propriété de parcelles rurales/urbaines, les maisons ou de terres qui jusqu'ici ne sont pas incluses ou prises en compte dans les indices internationaux (https://www.uneca.org/stories/togo-adopts-tool-to-measure-gender-equality). Enfin, en 2014, à travers une autre réforme législative, le statut de chef de famille a perdu son statut officiel, mettant les conjoints sur un pied d'égalité (https://blogs.worldbank.org/voices/learning-each-other-togo-and-cote-d-ivoire-lead-way-gender-equality-africa).</p>
<p>3. Bien-être, santé et conditions de travail des communautés</p>	<p>Le projet évite-t-il l'exposition de la communauté à des risques accrus pour la santé ? et Affecte-t-il la santé des travailleurs et de la communauté ?</p>	<p>Potentiellement</p>	<p>Mivo Energie utilise une checklist visant à assurer la sécurité de revendeurs et d'utilisateurs finaux des bonbonnes de gaz qu'il distribue. Celle-ci sera également utilisée dans le cadre du projet. Cette liste vise notamment à vérifier si les points de distribution sont sécurisés et si elles ne posent pas de risques de santé et de sécurité aux communautés environnantes. En outre, Mivo offrira également des services de santé à coût réduit aux revendeurs et à ses collaborateurs (à partir de 2020).</p> <p>Par ailleurs, les kits distribués dans le cadre du projet participeront à l'amélioration des conditions de vie et de santé des bénéficiaires et ne créeront donc pas de détérioration de celles-ci.</p>

<p>4. Patrimoine culturel, peuples autochtones, déplacement et réinstallation des populations</p>	<p>a. La zone de projet comprend-elle des sites, des structures ou des objets ayant des valeurs historiques, culturelles, artistiques, traditionnelles ou religieuses ou des formes immatérielles de culture (par exemple, des connaissances, des innovations ou des pratiques) ?</p>	<p>Non</p>	<p>Le projet n'implique ni n'est complice de la modification, de l'endommagement de l'enlèvement d'un patrimoine culturel essentiel. Au contraire, le projet encouragera l'entretien des sanctuaires culturels/religieux dans les forêts menacés par la déforestation.</p> <p>Le projet n'implique aucun type de relocalisation et n'a qu'un impact économique positif sur les personnes impliquées dans le projet.</p> <p>Le projet n'exige aucun changement au régime foncier ou à d'autres droits.</p> <p>Le projet n'implique pas de changement des régimes fonciers en vigueur.</p> <p>Il n'y a aucun peuple autochtone présent dans la zone d'influence du projet.</p>
<p>5. Corruption</p>	<p>Le projet s'engage-t-il dans une quelconque forme de corruption, y contribue-t-il ou la renforce-t-il ?</p>	<p>Non</p>	<p>Le projet n'implique pas de pratiques de corruption et n'est pas concerné par la corruption, étant donné l'activité sur laquelle elle se concentre. Dans tous les cas, le projet a mis en place un système de vérification anti-corruption dans son fonctionnement et ses relations avec ses fournisseurs, par exemple Total.</p> <p>Par ailleurs, le Togo a signé et ratifié la Convention des Nations Unies contre la corruption adoptée le 31 octobre 2003 à New York. La ratification est intervenue en vertu de la loi N° 2005/007 du 18 mai 2005. Ainsi, en matière de lutte contre la corruption, la constitution togolaise rejoint dans son esprit les principes énoncés par la convention des Nations Unies et celle de l'Union africaine notamment l'article 46 du titre II : « les biens publics sont inviolables. Toute personne ou agent public doit les respecter scrupuleusement et les protéger. Tout acte de sabotage, de vandalisme, de détournement de biens publics, de corruption ou de dilapidation est réprimé dans les conditions prévues par la loi ».</p> <p>L'ordonnance n° 94_035/PR du 04 août 1993 institue également un code de marchés publics et le décret n° 94-039 du 10 juin 1994 relatif aux conditions dérogatoires à la concurrence autorise restrictivement la formule du gré à gré. Ces textes ont mis en place des systèmes appropriés de passation des marchés publics basés sur les principes de transparence, d'équité tels que prescrits par la Convention des Nations Unies (article 9) et la convention de l'Union Africaine (article 46) (https://www.aprmtoolkit.saiia.org.za/fr/component/docman/doc_download/10-atkt-ti-implementation-international-anti-corruption-conventions-togo-2003).</p> <p>En outre, le gouvernement togolais a multiplié au cours de ces six dernières années de nombreuses mesures visant le renforcement du cadre légal et institutionnel de lutte contre la corruption. Parmi ces actions prises par le Togo, il y a une loi criminalisant l'infraction de corruption mais surtout la création de la Haute Autorité de Prévention et de Lutte contre la Corruption et des Infractions Assimilées (l'adoption de la loi n°2015-006 du 28 juillet 2015) (https://www.ancetogo.org/blog/ance-plaide-pour-ladoption-de-la-loi-contre-la-corruption/).</p>
<p>6. Impacts économiques</p>	<p>a. Pensez-vous que le projet pourrait avoir des conséquences</p>	<p>Potentiellement</p>	<p>Voir 6.2</p>

<p>6.1 Droits des travailleurs</p>	<p>économiques négatives ?</p> <p>Le projet comporte-t-il du travail forcé ?</p> <p>Tous les emplois sont-ils conformes aux lois nationales sur le travail et la santé et la sécurité au travail, aux obligations du droit international et aux principes et normes de l'Organisation internationale du travail ?</p> <p>Le projet implique-t-il une forme quelconque de travail des enfants ?</p>	<p>Non</p>	<p>Le projet n'implique aucun travail forcé. Tous les employés sont engagés sur une base volontaire et sont libres de quitter leur poste sans pénalité.</p> <p>Le projet respecte la liberté d'association et de négociation collective et ne viole en aucune façon les libertés et les droits. MIVO Energie utilise déjà une convention sociale stipulant les objectifs et droits sociaux qu'il cherche à mettre en place à travers ses activités et dans sa façon de gérer son personnel.</p> <p>Ainsi, tous les membres du personnel ont également un contrat comprenant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une feuille de travail décrivant les fonctions • Les contrats de travail sont signés par l'inspection du travail • Règlement intérieur de Mivo Energie signé par l'inspection du travail • Caisse nationale de sécurité sociale : enregistrement de tous les employés permanents et stagiaires • Assurance contre les accidents du travail fournie • Après 6 mois de contrat : inscription auprès d'une assurance maladie qui les couvre ainsi que 2 des enfants. A partir de 2020, cette clause s'étendra à tous les conjoints et tous les enfants. • La grille salariale propre à Mivo est légèrement supérieure à celle de la convention collective (secteur privé) • Le salaire comprend également une prime d'intéressement variable, des primes de caisse ; ; prime de stock ; primes de pénibilité (pour les techniciens et les logisticiens) ; indemnités kilométriques pour les déplacements domicile et travail ; primes exceptionnelles. • Les employés ont également accès à un plan de carrière qui suit une politique de promotion standardisée • Ils ont droit à 2,5 jours de congé par mois, ce qui correspond au congé légal • Mais également à des congés exceptionnels pour événements sociaux (selon le code du travail au Togo) • Les heures supplémentaires sont rémunérées selon le code du travail togolais • Les employés ont accès à une assurance responsabilité civile • Il y a 2 délégués du personnel (ce qui est obligatoire à partir de 10 employés) • Mivo a également mis en place un partenariat avec les banques afin de faciliter l'accès au crédit des salariés. • Enfin, à la fin de chaque année, un diagnostic des besoins de formation des équipes est conduit. Celui-ci permet la mise en place d'un plan de formation pour l'année suivante (sous la forme de formations collectives ou individuelles). <p>Le projet n'emploie pas de main-d'œuvre enfantine. Tous les employés ont atteint l'âge de la majorité, comme l'exige la loi. En plus de ce principe, Mivo Energie applique les articles 150 à 155 du code du travail Togolais selon lesquels « Les enfants ne peuvent être employés dans aucune entreprise, ni réaliser aucun type de travail, même pour leur propre compte, avant l'âge de quinze (15) ans, » et « Les personnes de plus de quinze (15) ans peuvent effectuer des travaux légers. ». Par conséquent, « sont interdites les pires formes de travail des enfants :</p>
------------------------------------	--	------------	---

<p>6.2 Conséquences économiques négatives</p>	<p>Le projet a-t-il des conséquences économiques négatives pendant et après la mise en œuvre du projet, par exemple pour les groupes sociaux vulnérables et marginalisés dans les communautés ciblées ?</p>	<p>Potentiellement</p>	<p>-Toutes formes d'esclavage ou pratiques analogues, telles que la vente et l'achat des enfants, la servitude pour dettes et le servage, ainsi que le travail forcé ou obligatoire, y compris le recrutement forcé ou obligatoire des enfants en vue de leur utilisation dans des conflits armés ;</p> <p>-L'utilisation, le recrutement ou l'offre d'un enfant à des fins de prostitution, de production de matériel pornographique ou de spectacles pornographiques ;</p> <p>-L'utilisation, le recrutement ou l'offre d'un enfant aux fins d'activités illicites, notamment pour la production et le trafic de stupéfiants, tels que les définitions contenues dans les conventions internationales pertinentes ;</p> <p>- Les travaux qui, par leur nature ou les conditions dans lesquelles ils s'exécutent, sont susceptibles de nuire à la santé, à la sécurité ou à la moralité de l'enfant.</p> <p>http://www.droit-afrique.com/upload/doc/togo/Togo-Code-2006-du-travail.pdf (Pp.40-41)</p> <p>Enfin, le Togo est signataire de la Charte africaine des droits et du bien-être de l'enfant.</p> <p>Le projet améliore l'économie locale en permettant l'embauche de personnes locales (pour la fabrication de pièces, la distribution des équipements et des recharges pour les utilisateurs finaux). En outre, la distribution de gazinières vise les zones pauvres avec des communautés à faibles revenus, leur donnant la possibilité d'accéder à des cuisinières abordables. Le projet favorisera ainsi une croissance et une stabilité économiques durables et sera adapté à la situation économique dans laquelle le pays s'inscrit.</p> <p>En outre,</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les impacts économiques potentiels sur l'économie locale sont pris en compte : sur les négociants en charbon - Mivo Energie envisage de pousser les négociants en charbon à se reconvertir vers une autre activité (potentiellement mise en œuvre en 2020) • Pour éviter le remplissage sauvage et illégal : Mivo pourrait mettre en place des actions de sensibilisation ; plaider auprès des fournisseurs pour qu'ils repeignent autant de bouteilles que possible. • Enfin pour la gestion des déchets : toutes les bouteilles sont retournées aux fournisseurs qui les entretiennent.
<p>7. Climat et Energie</p>	<p>a. Le projet augmentera-t-il les émissions de gaz à effet de serre par rapport</p>	<p>Nom</p>	<p>Le projet réduira les émissions de GES par rapport au scénario de référence. Les économies totales initialement prévues dans le PDD étaient d'environ 635 tCO2e pour une période de 5 ans. Cette quantité sera adaptée en fonction des différentes émissions au fil des années.</p>

	au scénario de référence ?		Le projet utilise moins de ressources en combustible bois-énergie. L'objectif du projet est de rendre les kits gaz abordables et accessibles aux ménages péri-urbains des villes de Kara, Atakpamé, Sokodé, Lomé et Dapaong. A ce projet vise à fabriquer et à distribuer des kits GPL, qui permettent d'économiser le bois de chauffage et du charbon de bois par rapport aux cuisinières utilisant des combustibles pour cuire la même quantité de nourriture. De ce fait, la quantité de bois prélevée sur les ressources naturelles est réduite par rapport au scénario de référence.
9. Environnement, écologie et pratiques d'utilisation de la terre	a. Le projet pourrait-il entraîner le rejet de polluants dans l'environnement ?	a. and b.: Potentiellement	a. Et b.: Le projet implique le rejet de matières non dangereuses (réchauds usagés, bonbonnes usagées). Du côté de la distribution des kits, aucun problème particulier de sécurité d'exposition à des matières dangereuses n'est envisagé. Dans la production de la poêle, le projet sous-traite les services de fabrication de porte-marmites à des entreprises qui respectent des exigences de sécurité strictes comme l'exigence de ne pas utiliser de plomb.
9.5. Gestion des déchets dangereux et non dangereux	b. Le projet impliquera-t-il la fabrication, le commerce, le rejet et/ou l'utilisation de produits chimiques et/ou de matériaux dangereux et non dangereux ?	Non	Actuellement, les porte-marmites cassés sont ramassés par des agents de collecte informels qui les récupèrent pour revendre le métal.
9.11. Espèces en danger	c. Y a-t-il des espèces menacées identifiées comme potentiellement présentes dans les limites du projet (y compris celles qui pourraient passer par la zone) ?	Non	Dans les années à venir, Mivo développera des accords avec des entreprises locales pour faciliter la réutilisation/recyclage de certains matériaux et équipements. c. Le projet ne nuit pas à l'environnement ou à des espèces en danger. Le projet a ratifié toutes les principales conventions et protocoles relatifs à la protection de l'environnement. Le projet dépend principalement de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et du Protocole de Kyoto qui ont été ratifiés. La loi-cadre sur l'Environnement du gouvernement Togolais garantit aux citoyens, un cadre de vie écologiquement sain et équilibré. D'autres lois ont été promulguées pour protéger l'environnement, telles que le Code Forestier, le Code minier et autres législations sectorielles, etc.

ii. Résultats de l'évaluation des objectifs de développement durable

>> (Préciser la cible de l'ODD concerné pour chacun des trois ODD visés par le projet. Consultez la version la plus récente des objectifs ici.)

ODD	Objectif	Indicateurs	Explication
ODD 5- Réaliser	a. Garantir la participation entière et effective des	Augmenter la quantité de	En se concentrant sur les femmes (les principales bénéficiaires finales des cuisinières à gaz), le

<p>l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles</p>	<p>femmes et leur accès en toute égalité aux fonctions de direction à tous les niveaux de décision, dans la vie politique, économique et publique.</p> <p>b. Entreprendre des réformes visant à donner aux femmes les mêmes droits aux ressources économiques, ainsi qu'à l'accès à la propriété et au contrôle des terres et d'autres formes de propriété, aux services financiers, à l'héritage et aux ressources naturelles, dans le respect du droit interne.</p>	<p>temps libre disponible pour les femmes et les filles.</p> <p>Augmenter les opportunités économiques pour les femmes et les filles.</p> <p>Augmenter la participation des hommes à la cuisine</p>	<p>projet leur permettra de réduire le temps qu'elles passent à cuisiner et donc leur charge de travail. Cela permettra de libérer du temps disponible pour d'autres activités, notamment commerciales et sociales, et contribuera ainsi à leur émancipation économique et sociale. De plus, le projet permettra de réduire l'exposition des ménages ciblés par Mivo Energie aux fumées nocives et de diminuer la part du budget familial consacrée à l'énergie. Cela aura pour premier effet de réduire l'exposition des filles et des femmes (les principaux groupes présents dans la cuisine lors de la préparation des repas) aux risques et aux dangers liés aux équipements de cuisson non sécurisés. Le projet permettra également de réduire leur exposition aux fumées nocives, améliorant ainsi leur santé générale.</p> <p>Deuxièmement, il favorisera l'éducation des jeunes filles en réduisant le temps qu'elles consacrent à la cuisine et en libérant un budget pour leur éducation.</p> <p>Troisièmement, le projet devrait encourager les hommes à participer davantage aux activités de cuisine.</p>
<p>ODD 13 - Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions</p>	<p>Incorporer des mesures relatives aux changements climatiques dans les politiques, les stratégies et la planification nationales</p>	<p>Total des réductions d'émissions des projets</p>	<p>Les projets répondront à la norme SDG 13 en réalisant une réelle réduction des émissions de CO2e.</p>
<p>ODD 15 - Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres</p>	<p>Prendre d'urgence des mesures énergiques pour réduire la dégradation du milieu naturel, mettre un terme à l'appauvrissement de la biodiversité et, d'ici à 2020, protéger les espèces menacées et prévenir leur extinction</p>	<p>Contribution totale du projet à la réduction de la consommation de bois de chauffage entraînant une diminution des taux de déforestation.</p>	<p>Les projets répondront à la SDG 15 en réalisant une réduction réelle de la déforestation.</p>

D. 2. Evaluation des objectifs de développement durable réalisée "à l'aveugle" par les parties prenantes

i. Evaluation des principes de sauvegarde

Conformément aux lignes directrices du GS, l'évaluation des principes de sauvegarde lors des réunions de consultation a été condensée en une série de discussions thématiques afin de recevoir les réactions des parties prenantes sur les questions clés, pertinentes pour le projet. Les domaines de sauvegarde couverts, les questions posées aux parties prenantes et les mesures d'atténuation recommandées sont résumés ci-dessous.

Principes de sauvegarde	Questions d'évaluation (comme demandées aux parties prenantes)	Evaluation de l'applicabilité au projet (Oui/potentiellement/non)	Justification	Mesure d'atténuation (si il y en a)
1. Droits de l'Homme	<p>a. Pensez-vous que le projet pourrait donner lieu à des violences ou à des violations des droits de l'homme ?</p> <p>b. Pensez-vous que le projet pourrait créer une discrimination ou marginaliser davantage les groupes au sein des communautés bénéficiaires ?</p> <p>c. Pensez-vous que le projet pourrait avoir des effets positifs ou négatifs sur ces groupes ?</p>	Oui	<p>Le projet consiste à fournir un accès à un air plus pur, exempt de fumée toxique provenant de la combustion du charbon de bois. Certaines parties prenantes estiment que cela peut créer de la jalousie et des conflits entre les bénéficiaires et les non-bénéficiaires et entre les groupes qui peuvent perdre l'accès à une source de revenus (par exemple, les revendeurs de charbon de bois) et ceux qui peuvent gagner une nouvelle source de revenus (les revendeurs de kits GPL).</p> <p>Certaines parties prenantes estiment également que les kits GPL présentent des risques pour la sécurité (elles craignent qu'ils n'exploient) et que ceux-ci peuvent constituer une menace pour leurs droits fondamentaux.</p>	<p>MIVO Energie sensibilisera les revendeuses de charbon de bois actuelles qui pourraient être affectées par l'activité du projet et les aidera à changer leur principale activité lucrative pour la revente de kits GPL si elles choisissent de le faire. MIVO Energie développera également des mesures d'éducation pour s'assurer que les hommes, les personnes âgées et les enfants qui appartiennent aux ménages bénéficiaires comprennent le fonctionnement des kits GPL ainsi que leurs avantages</p> <p>Le PP veillera également à ce</p>

				<p>que les hommes, les personnes âgées, les enfants et les femmes de ménage bénéficient de manière égale des nouveaux kits GPL ou qu'ils soient en mesure d'en comprendre les avantages.</p> <p>Les formations et les mesures de sécurité, qui font déjà partie des processus de MIVO Energie, seront utilisées et expliquées aux utilisateurs finaux des kits GPL</p>
2. Egalité de genre et droits des femmes	<p>a. Pensez-vous qu'il existe un risque que le projet renforce directement ou indirectement les inégalités et/ou la discrimination entre les femmes et les hommes ?</p> <p>b. Pensez-vous qu'il y a un risque que le projet ait des impacts négatifs sur la situation des femmes et des filles ? Par exemple, le projet pourrait avoir des effets négatifs sur la situation des femmes et des filles : ->violence à l'égard des</p>	<p>Oui</p> <p>Oui</p>	<p>Les hommes peuvent ne pas encourager et soutenir les femmes dans l'utilisation des kits GPL, ce qui peut créer davantage d'inégalités entre elles.</p> <p>Tout le monde n'est pas sensibilisé aux questions d'égalité entre les hommes et les femmes</p>	<p>MIVO Energie mettra en œuvre des campagnes de sensibilisation en utilisant son réseau d'animateurs. Le PP travaillera à la sensibilisation des hommes afin qu'ils aident leurs femmes à utiliser les kits. Ils communiqueront également sur les impacts positifs qu'ils peuvent apporter à l'ensemble d'un foyer.</p>

	<p>femmes et des filles</p> <p>->la restriction de leurs droits ou de leur capacité à accéder aux ressources économiques ou naturelles</p> <p>c. Avez-vous des suggestions qui permettraient au plan de garantir l'accès et/ou la participation égale (hommes/femmes) aux possibilités de formation et d'emploi et aux autres avantages qui seront créés par le projet ?</p>	Non		
3. Bien-être, santé et conditions de travail des communautés	<p>a. Pensez-vous que le projet évite d'exposer la communauté à des risques sanitaires accrus ?</p> <p>b. Pensez-vous que le projet affectera la santé et la sécurité des travailleurs locaux et de la communauté ?</p>	<p>Non</p> <p>Oui</p>	Risques de sécurité liés à la mauvaise utilisation des kits GPL	Des images seront créées pour informer les utilisateurs finaux des pratiques correctes et des risques en plus des procédures existantes.
4. Patrimoine culturel, peuples autochtones, déplacement et réinstallation des populations	a. Pensez-vous que les zones bénéficiaires du projet comprennent des sites contenant des structures ou des objets qui ont des valeurs historiques, culturelles, artistiques, traditionnelles ou religieuses ou qui	Oui	Les parties prenantes craignent la perte de certaines pratiques culturelles liées à la cuisine basée sur l'utilisation du charbon de bois	Comme ce risque concerne principalement les zones rurales, et ne serait significatif que si le projet touchait une fraction importante de la population togolaise, le PP a choisi de ne pas en tenir compte dans la

	représentent des formes immatérielles de culture (par exemple, des connaissances, des innovations ou des pratiques) ?			conception du projet. Le PP s'efforcera toutefois d'informer les femmes bénéficiaires du fait que le projet vise uniquement à leur libérer plus de temps et qu'elles sont donc libres de continuer à pratiquer et à perpétuer ces traditions si elles le souhaitent.
5. Corruption	a. À votre avis, y a-t-il des aspects du projet qui pourraient conduire à des pratiques de corruption sous une forme ou une autre ? Et si oui, comment cela pourrait-il être évité ?	Oui	Certains revendeurs pourraient être tentés de tricher à moins qu'un mécanisme adéquat ne soit mis en place pour assurer le suivi.	Un numéro de suivi sera utilisé pour chaque kit GPL (un certificat de vente unique avec la signature des bénéficiaires et un numéro unique sur les transporteurs). Cela permettra d'éviter que les revendeurs ne falsifient leurs ventes.
6. Impacts économiques	a. Pensez-vous que le projet pourrait avoir des conséquences économiques négatives ?	Oui	Comme indiqué au point 1. ci-dessus, certaines parties prenantes ont fait remarquer que le projet pourrait amener des groupes de femmes qui vendent actuellement du charbon de bois à perdre leur source de revenus.	Voir la mesure d'atténuation au point 1. Droits de l'homme ci-dessus
6.1 Droits des travailleurs	a. Pensez-vous que le projet pourrait être complice de violations des droits des travailleurs (c'est-à-dire travail forcé, contrats de travail contraires au droit national	Non		

<p>6.2 Conséquences économiques négatives</p>	<p>et international, interdiction de participer à des organisations syndicales, travail des enfants) ?</p> <p>a. Pensez-vous que le projet présente des risques potentiels pour l'économie locale et, dans l'affirmative, ceux-ci sont-ils bien pris en compte dans la conception du projet ?</p> <p>b. Pensez-vous que le projet accorde une attention particulière aux groupes sociaux vulnérables et marginalisés dans les communautés cibles et que les bénéfices sont socialement inclusifs et durables ?</p>	<p>Oui (voir 6.1)</p>		
<p>7. Climat et Energie</p>	<p>a. Pensez-vous que le projet favorise la sécurité climatique et le développement durable (en termes d'adaptation et d'atténuation) ?</p> <p>b. Pensez-vous que le projet n'entraînera pas une augmentation de la quantité</p>	<p>Oui</p> <p>Non</p>	<p>Les parties prenantes ont demandé que des estimations plus précises soient fournies</p>	<p>Nos estimations sont faites sur la base de 70.000 kits distribués d'ici à la fin 2025, nous avons calculé les émissions que ces kits représentent par rapport à notre enquête de référence où nous avons interrogé 219 personnes (à</p>

	<p>d'émissions de gaz à effet de serre, par rapport au scénario de base (sans la distribution de poêles à gaz) ?</p> <p>c. Pensez-vous que le projet affectera la disponibilité et l'accès à l'énergie pour les autres utilisateurs ?</p>			<p>Lomé, Kara, Dapaong, Sokodé et Atakpamé) sur leur consommation de charbon de bois/bois de chauffage. Nous utilisons ensuite des facteurs d'émission pour calculer les réductions d'émissions de CO2 et l'équivalent en termes d'arbres sauvés sur 5 ans. Toutefois, ces facteurs sont basés sur des estimations des performances des foyers, des taux d'utilisation et des taux de distribution qui sont susceptibles d'être modifiés et réévalués pendant la période de surveillance. Tous les chiffres seront ouverts au public pour consultation</p>
<p>9. Environnement, écologie et pratiques d'utilisation de la terre</p>	<p>a. Pensez-vous que le projet entraînera une dégradation des fonctions et services naturels fournis par l'environnement ?</p>	<p>Non</p>		
<p>9.5. Déchets dangereux et non dangereux</p>	<p>b. Pensez-vous que le projet permettra d'éviter ou, lorsqu'il ne peut</p>	<p>Oui (voir risques de sécurité dans 1. Droits de l'homme)</p>		

	être évité, de minimiser et maîtriser les dangers et les risques liés à la production, le transport, la manutention, le stockage et l'utilisation dans le cadre du projet de foyer à gaz ? ou l'exposition à des matières dangereuses ?			
9.11. Espèces menacées d'extinction	c. Pensez-vous que le projet nuira aux espèces menacées ?	Non		

ii. Evaluation des objectifs de développement durable

L'ODD 13 a été exclu de cette analyse.

ODD 5 – Egalité de genre et droits des femmes - *Garantir la participation entière et effective des femmes et leur accès en toute égalité aux fonctions de direction à tous les niveaux de décision, dans la vie politique, économique et publique. Entreprendre des réformes visant à donner aux femmes les mêmes droits aux ressources économiques, ainsi qu'à l'accès à la propriété et au contrôle des terres et d'autres formes de propriété, aux services financiers, à l'héritage et aux ressources naturelles, dans le respect du droit interne.*

MIVO Energie sensibilisera les revendeurs de charbon de bois actuels qui pourraient être affectés par l'activité du projet et les aidera à changer leur principale activité lucrative pour la revente de kits GPL s'ils choisissent de le faire. MIVO Energie développera également des mesures d'éducation pour s'assurer que les hommes, les personnes âgées et les enfants qui appartiennent aux ménages bénéficiaires comprennent le fonctionnement des kits GPL ainsi que leurs avantages

- Le PP veillera également à ce que les hommes, les personnes âgées, les enfants et les femmes de ménage bénéficient de manière égale des nouveaux kits GPL ou qu'ils soient en mesure d'en comprendre les avantages.
- Les formations et les mesures de sécurité, qui font déjà partie des processus de MIVO Energie, seront utilisées et expliquées aux utilisateurs finaux des kits GPL .

ODD 15- Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres - *Prendre d'urgence des mesures énergiques pour réduire la dégradation du milieu naturel, mettre un terme à l'appauvrissement de la biodiversité et, d'ici à 2020, protéger les espèces menacées et prévenir leur extinction.*

Les parties prenantes ont convenu que le projet apporterait une contribution importante à la réduction des taux de déforestation. Toutefois, ils ont demandé à pouvoir accéder aux estimations finales une fois qu'elles seront rendues publiques.

Dans l'ensemble, l'évaluation aveugle du développement durable par les parties prenantes a réaffirmé que les ODD et les objectifs sélectionnés sont très pertinents pour le projet. Des résultats très positifs devraient être communiqués au titre de ces objectifs.

En ce qui concerne la sauvegarde, les points suivants seront mis en évidence dans le cadre du projet :

- Droits de l'homme / Impacts économiques négatifs / Égalité des sexes / Santé et sécurité de la communauté - Les femmes seront prioritaires (en particulier celles qui tirent déjà leur revenu de la vente de charbon de bois), les groupes vulnérables seront soigneusement identifiés tandis que les personnes âgées, les enfants et les hommes seront sensibilisés à l'utilisation des kits et aux avantages qu'ils apportent.
- Corruption - comme prévu, des mesures spécifiques seront mises en place pour s'assurer qu'aucun abus n'est commis.
- Protection des traditions culturelles - Le projet ne cherche pas à avoir un impact sur les pratiques culinaires traditionnelles et cherchera à encourager leur perpétuation tout en visant également à renforcer l'autonomie des femmes et des filles

Les points mentionnés ci-dessus seront tous mis en évidence auprès du personnel au moment où il commencera à mettre en œuvre le projet.

SECTION E. PLAN DE MONITORING DURABLE

E. 1. Discussion sur le Plan de Monitoring Soutenable

Les parties prenantes ont mentionné les idées suivantes pour améliorer le suivi de la durabilité du projet :

- Créer un mécanisme participatif pour suivre le projet au niveau local. Cela impliquerait des comités composés de bénéficiaires du projet, d'experts en environnement et d'experts en microfinance ;
- Afin de s'assurer que les bénéficiaires utilisent bien leurs kits GPL, effectuer des visites inopinées, demander aux bénéficiaires de conserver les reçus d'achat et placer des revendeurs MIVO dans les quartiers immédiats des bénéficiaires. Étudier les habitudes de consommation et mettre en place des procédures de bonus/décote pour capitaliser sur les pratiques des bénéficiaires. Le paiement électronique peut être mis en place : chaque fois que le bénéficiaire achète du gaz, vous pouvez payer avec parcimonie, ce qui vous permet de laisser une trace. Mettre en place un registre auprès des revendeurs qui vous permet d'avoir des informations sur les bénéficiaires ;
- Organiser des réunions trimestrielles avec les partenaires locaux et réalisez des enquêtes auprès des consommateurs à l'aide de fichiers et de contacts. Créer des groupes sur les réseaux sociaux ; mettre en place des boîtes à suggestions dans les points de vente ou les bureaux de MIVO ; carte de fidélité à utiliser pour obtenir la fidélité et planifier les récompenses ;
- Mettre en place une base de données avec les numéros de téléphone des bénéficiaires : réaliser une enquête téléphonique à laquelle les clients pourraient répondre par SMS ou autre
- Réunion avec les points focaux
- Nommez une personne par localité qui serait le "bénéficiaire modèle" et qui pourrait transmettre les remarques à MIVO Energie.
- Mettre en place un numéro d'appel gratuit
- Installer une boîte à suggestions dans les locaux du revendeur.

Dans l'ensemble, ces suggestions permettront d'accroître l'engagement des parties prenantes, de la communauté au niveau gouvernemental. Afin d'intégrer ces activités aux enquêtes de suivi régulières du projet, le PD envisage d'utiliser des enquêtes de satisfaction pendant la phase de suivi et réfléchit

à la faisabilité de la mise en place d'un programme de cartes de fidélité pour garantir que les pratiques d'utilisation des bénéficiaires soient contrôlées de manière continue et quotidienne.

E. 2. Discussion on continuous input / grievance mechanism

	Méthode choisie (inclure tous les détails connus, par exemple l'emplacement du livre de recueil des plaintes, le numéro de téléphone, l'identité du médiateur)	Justification
Processus de report continue des plaintes et d'expression des griefs (y compris livre)	Un livre sera tenu dans chaque bureau régional de MIVO Energie. Les membres de la communauté seront informés qu'ils peuvent se rendre dans leur bureau local pour consigner leurs commentaires dans le livre. Les commentaires laissés dans les livres seront examinés au niveau local et transmis régulièrement au siège de MIVO à Lomé.	Cela permettra aux membres de la communauté qui n'ont pas accès à un téléphone ou à l'internet d'envoyer des commentaires aux organisations qui mettent en œuvre le projet. Cela permettra également aux membres illettrés de la communauté de laisser des commentaires, car les membres du personnel local de MIVO Energie enregistreront les commentaires en leur nom.
Accès téléphonique	Les numéros de téléphone suivants ont été communiqués aux parties prenantes : Barbara Adolehoume : +228 99 99 32 11	Les parties prenantes ayant un accès téléphonique peuvent trouver que c'est le moyen le plus pratique de contacter les partenaires du projet.
Accès à l'Internet/au courrier électronique	Les adresses électroniques de la personne concernée chez MIVO Energie et Gold Standard ont été communiquées aux parties prenantes financecarbone.mivo@gmail.com helpdesk@goldstandard.org	Les parties prenantes ayant accès à Internet peuvent trouver que c'est le moyen le plus pratique de contacter les partenaires du projet.
Médiateur indépendant désigné (facultatif)	N/A	
Numéro Whatsapp	Barbara Adolehoume: +228 99 99 32 11	Il s'agit d'une demande formulée par les parties prenantes au cours de la consultation

SECTION F. DESCRIPTION DU DESIGN DU STAKEHOLDER FEEDBACK ROUND

Les détails seront communiqués lors du prochain cycle après son lancement

ANNEXE 1. LISTE COMPLETE DE PARTICIPANTS (LOME + KARA)

ANNEXE 2. FORMULAIRES D'EVALUATION (LOME + KARA)

ANNEXE 3. EXERCICES D’EVALUATION DE DEVELOPPEMENT DURABLE GROUPES THE TRAVAIL

ANNEXE 4. EMAIL DE SUIVI ENVOYE APRES LA CONSULTATION DE LOME

REMINDER - Invitation à la consultation des parties prenantes - MIVO ENERGIE/Entrepreneurs du Monde

Mon 16/12/2019 18:11

Dear all,

For those of you who could not be here today during the stakeholders consultation workshop organised in Lomé for the project "MIVO Energie – Favoriser l'accès au GPL pour la caisson au Togo", please remember that you can always send us your feedback and comments if you have any. Please also note that there will be a stakeholder feedback round during which you will be able to access the project's stakeholder consultation report and project design document and make additional comments if you have any. You will be informed of details regarding this round as soon as it begins.

We look forward to hearing from you.

Kind regards,

Bonjour à tous,

Pour ceux d'entre vous qui n'ont pas pu être présents aujourd'hui lors de l'atelier de consultation des parties prenantes organisé à Lomé pour le projet "MIVO Energie - Favoriser l'accès au GPL pour la caisson au Togo", sachez que vous pouvez toujours nous envoyer vos commentaires et remarques si vous en avez.

Veillez également noter qu'il y aura une phase de consultation des parties prenantes qui sera dématérialisée pendant laquelle vous pourrez accéder au rapport de consultation des intervenants et au document de conception du projet et faire vos commentaires si vous en avez. Vous serez informés de ses modalités dès sa mise en œuvre.

Bien cordialement,

ANNEXE 5. EMAIL D'INVITATION A LA CONSULTATION DE KARA

Cher(e) Monsieur/Madame

Entrepreneurs du Monde et son partenaire MIVO Energie vous invitent à sa consultation des parties prenantes organisée dans le cadre du processus d'enregistrement du projet « *MIVO Energie - Favoriser l'accès au GPL pour la cuisson au Togo* » auprès de la Fondation Gold Standard. Ce processus d'enregistrement permettra de valoriser les réductions d'émissions de gaz à effet de serre générées par le projet par l'attribution de crédits carbone sur le marché volontaire. Les revenus issus de la vente de ces crédits carbone permettront de financer les activités mises en œuvre par Mivo au Togo dans le cadre du présent projet.

L'atelier de consultation aura lieu au Palais des Congrès, à Kara, le 23 Janvier à parti de 9h. L'atelier s'étalera sur une journée et se terminera à 17h30.

Les thèmes suivants seront abordés :

- Présentation de Mivo et Entrepreneurs du Monde et des objectifs recherchés à travers le projet
- Aperçu des activités du projet
- Présentation des contributions climatiques réalisées par le projet au Togo (Objectifs de développement durable)
- Explication du processus de certification et de vente des crédits carbone
- Présentation et évaluation des principes de sauvegarde
- Objectifs de la consultation des parties prenantes
- Identification des barrières au déploiement du projet
- Evaluation des impacts et bénéfiques
- Mécanisme de monitoring
- Identification des barrières liés au genre en lien avec le projet

Gold Standard®

- Mécanisme de collecte des plaintes et commentaires et mécanisme de prise en compte des griefs
- Le stakeholder feedback round
- Plan d'action de suivi
- Accéder au procès-verbal de l'atelier
- Remplir les formulaires pour fournir des feedbacks supplémentaires

Vous trouverez en pièces jointes les documents suivants concernant cet atelier et le projet lui-même:

1. Une lettre d'invitation,
2. Un résumé non-technique du projet, et
3. Une note logistique (frais de déplacement, per diem, etc.) détaillant les informations relatives aux modalités d'accès et de participation à l'atelier

Je vous prie de bien vouloir accuser réception de cet email dans les plus brefs délais et de bien vouloir confirmer votre participation par mail avant le 20 janvier, 12H au plus tard.

Dans l'attente de votre réponse, n'hésitez pas à me contacter pour toutes demandes complémentaires,

Cordialement,

Please find below the English translation.

Dear Madam/Sir,

Entrepreneurs du Monde and its partner MIVO Energie invite you to its stakeholder consultation organised as part of the registration process of the project "MIVO Energie - Favouring access to LPG for cooking in Togo" with the Gold Standard Foundation. This registration process will allow the greenhouse gas emissions reductions generated by the project to be valued through the allocation of carbon credits on the voluntary market. The income from the sale of these carbon credits will be used to finance the activities implemented by Mivo in Togo as part of this project.

The consultation workshop will take place at the Palais des Congrès, in Kara, on 23 January from 9am. The workshop will last one day and will end at 5:30 pm.

The following topics will be discussed:

- Presentation of Mivo and Entrepreneurs du Monde and the objectives sought through the project

- Overview of project activities
- Presentation of the climate contributions made by the project in Togo (Sustainable development goals)
- Explanation of the certification and sale process for carbon credits
- Presentation and evaluation of the safeguarding principles
- Objectives of the stakeholder consultation
- Identification of barriers to project deployment
- Evaluation of impacts and benefits
- Monitoring mechanism
- Identification of gender-related barriers related to the project
- Grievance Mechanism
- The stakeholder feedback round
- Follow-up action plan
- Accessing the workshop minutes
- Feedback forms

You will find attached to this email the following documents concerning this workshop and the project itself:

1. A letter of invitation,
2. A non-technical summary of the project, and
3. A logistics note (travel expenses, per diem, etc.) detailing information on how to access and participate in the workshop

Please acknowledge receipt of this email as soon as possible and confirm your participation by email before January 20, 12:00 at the latest.

While waiting for your answer, do not hesitate to contact me for any additional requests,

Sincerely,

ANNEXE 6. EMAIL DE SUIVI ENVOYE APRES LA CONSULTATION DE KARA

Bonjour à tous,

Pour ceux d'entre vous qui n'ont pas pu être présents jeudi 23 janvier lors de l'atelier de consultation des parties prenantes organisé à Kara pour le projet "MIVO Energie - Favoriser l'accès au GPL pour la caisson au Togo", sachez que vous pouvez toujours nous envoyer vos commentaires et remarques si vous en avez.

Veillez également noter qu'il y aura une phase de consultation des parties prenantes qui sera dématérialisée pendant laquelle vous pourrez accéder au rapport de consultation des intervenants et au document de conception du projet et faire vos commentaires si vous en avez. Vous serez informés de ses modalités dès sa mise en œuvre.

Bien cordialement,

Dear all,

For those of you who could not be here on the January 23rd during the stakeholders consultation workshop organised in Kara for the project "MIVO Energie – Favoriser l'accès au GPL pour la caisson au Togo", please remember that you can always send us your feedback and comments if you have any.

Please also note that there will be a stakeholder feedback round during which you will be able to access the project's stakeholder consultation report and project design document and make additional comments if you have any. You will be informed of details regarding this round as soon as it begins.

Gold Standard®

We look forward to hearing from you.

Kind regards,